

# D Une remondialisation pour réduire la pauvreté et les inégalités

Ce chapitre examine en quoi la fragmentation pourrait affecter négativement la croissance, la pauvreté et les inégalités et en quoi la remondialisation pourrait favoriser une diffusion plus large des bénéfices du commerce au sein des économies mais aussi entre elles. L'ouverture des échanges dans les secteurs de l'agriculture et des services ainsi que l'élaboration de nouvelles règles sur le commerce électronique pourraient stimuler la croissance, réduire la pauvreté et rendre l'économie mondiale plus inclusive. L'OMC peut contribuer à promouvoir un système commercial mondial plus inclusif en actualisant les règles commerciales au niveau multilatéral et en travaillant avec d'autres organisations internationales pour faire en sorte que le nombre de personnes bénéficiant du commerce mondial augmente.

## TABLE DES MATIÈRES

1. Introduction	70
2. Les effets de la mondialisation sur la pauvreté et les inégalités	70
3. Les effets de la fragmentation sur la pauvreté et les inégalités	75
4. Comment rendre la remondialisation plus inclusive	81
5. Conclusions	96

## POINTS CLÉS



Le commerce a contribué de manière significative à la réduction de la pauvreté et il a favorisé une convergence historique des niveaux de revenu entre les économies. Si le commerce tend à accroître la demande de travailleurs qualifiés et à accentuer les inégalités dans les pays en l'absence de politiques publiques nationales adéquates, il offre des perspectives à nombre de travailleurs, de femmes et de micro, petites et moyennes entreprises (MPME), contribuant ainsi à une plus grande inclusion.

---



La fragmentation pourrait sérieusement menacer les avantages apportés par le commerce tant pour les économies développées que pour les économies en développement. Il est probable que les ménages les plus pauvres seraient affectés par la hausse des coûts du commerce car ils dépendent plus des biens et des services marchands.

---



L'inscription de la mondialisation dans un système commercial multilatéral renforcé ouvre une voie bien plus prometteuse pour favoriser une plus grande inclusion des personnes, des entreprises et des économies.

---



Il est encore possible de poursuivre l'industrialisation facilitée par les chaînes de valeur mondiales et de stimuler la croissance tirée par les services grâce aux technologies numériques. Cela peut être encouragé par une réduction des obstacles au commerce dans le cadre d'accords aux niveaux régional et multilatéral.

---

## 1. Introduction

Au cours des dernières décennies, le commerce international a contribué à la convergence globale des revenus et de la productivité entre les pays et a aidé des centaines de millions de personnes à sortir de la pauvreté. Toutefois, les économies n'ont pas toutes profité de la même manière de la croissance du commerce. En outre, on assiste à un renforcement de la perception selon laquelle le commerce génère des inégalités au sein des économies et produit des laissés-pour-compte. En réalité, les effets du commerce sur la répartition, y compris le marché du travail et les inégalités, ont été très divers d'une économie à l'autre (Goldberg et Larson, 2023 ; Pavcnik, 2017).

Ce chapitre examine en quoi la fragmentation pourrait, selon toute probabilité, affecter négativement la croissance, la pauvreté et les inégalités et en quoi la remondialisation peut favoriser une diffusion plus large des bénéfices du commerce au sein des économies mais aussi entre elles.

La fragmentation est susceptible de restreindre l'activité économique globale et de nuire à la majorité des économies en raison de la diffusion réduite des connaissances, même s'il est possible qu'un petit nombre d'économies puissent bénéficier d'un détournement des flux commerciaux au détriment des partenaires commerciaux actuels. Les économies en développement et les pays les moins avancés (PMA), en particulier, risquent de pâtir de la fragmentation du système actuel, qui impliquerait la formation de blocs commerciaux exclusifs et rendrait plus difficile l'accès à certaines technologies. Des travaux empiriques donnent également à penser que la fragmentation pourrait accroître les inégalités et la pauvreté au sein des pays parce qu'elle limiterait les possibilités économiques et les ressources financières.

Ce chapitre montre que l'OMC peut aider à faire en sorte que la prochaine vague de mondialisation soit plus inclusive. Les engagements contraignants ainsi que la coordination des règles commerciales au niveau multilatéral facilitent l'inclusion des économies dans le système commercial mondial. Grâce à l'ouverture des échanges dans les secteurs du commerce des services et du commerce électronique, les économies, mais aussi les entreprises et les femmes, seraient plus nombreuses à pouvoir participer au commerce. L'ouverture du commerce des services et des produits agricoles pourrait stimuler la croissance en améliorant les possibilités d'accès aux marchés dans des domaines où les économies en développement ont un avantage comparatif. Aujourd'hui déjà, l'OMC aide les pays les moins avancés (PMA) à renforcer les capacités dont ils ont besoin pour s'intégrer dans le commerce international, dans le cadre de programmes de développement tels que l'initiative Aide pour le commerce et le Cadre intégré renforcé (CIR), et ces travaux sont en cours. D'autres organisations internationales, de même que les

politiques nationales des économies, jouent également un rôle important en contribuant à rendre le commerce international plus inclusif.

## 2. Les effets de la mondialisation sur la pauvreté et les inégalités

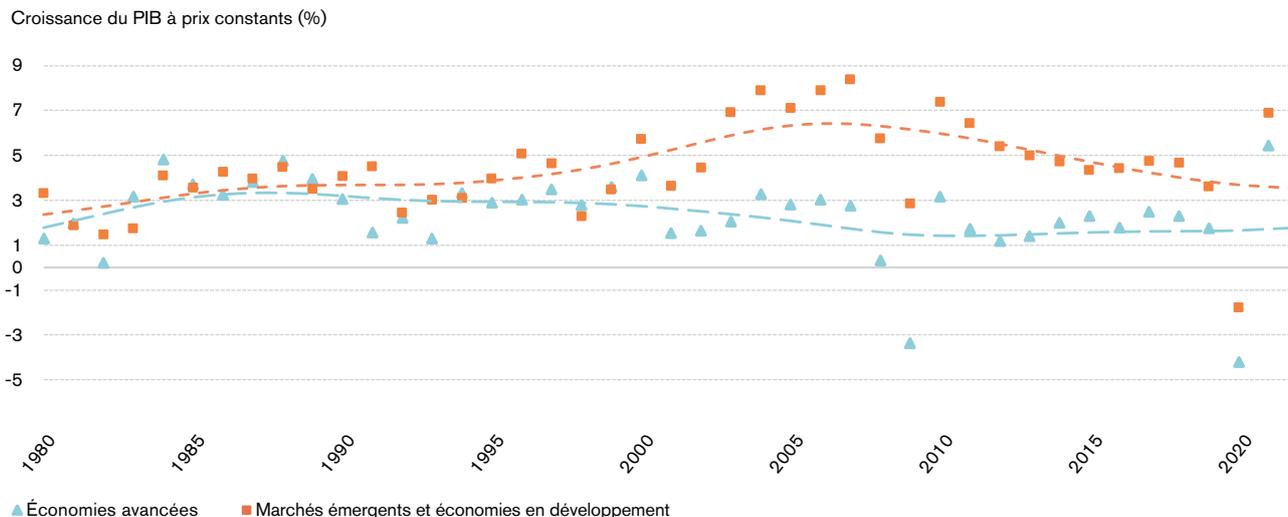
L'intégration commerciale est un outil puissant pour améliorer le niveau de vie. La mondialisation a contribué à une croissance économique sans précédent et a sorti des centaines de millions de personnes de la pauvreté. Si les effets de la mondialisation, perçus comme étant négatifs, sur l'emploi et les salaires suscitent des préoccupations croissantes, le commerce a également profité aux économies avancées, par exemple en améliorant la productivité et l'innovation. Cependant, en l'absence de politiques complémentaires adéquates, la mondialisation peut exacerber les inégalités.

### a) La mondialisation a favorisé la convergence des niveaux de revenu

Ces dernières années, l'évolution de l'économie mondiale a été marquée par l'importance croissante des économies en développement dans l'économie mondiale (voir la figure D.1). Au milieu des années 1980, du fait de l'accélération de la croissance induite par les échanges, les revenus de nombreuses économies en développement – et pas seulement la Chine – ont commencé à converger avec ceux des économies à revenu élevé, ce qui a marqué une rupture avec deux siècles de divergence. Le commerce, et en particulier l'intégration des économies en développement dans les chaînes de valeur mondiales (CVM) (voir aussi le chapitre B et la figure B.7), a contribué à faire converger les revenus et la productivité entre les économies au niveau mondial (Goldberg et Larson, 2023).

La forte augmentation des échanges a été favorisée par la baisse des coûts du commerce. La conteneurisation (c'est-à-dire le transport de marchandises au moyen de conteneurs de grande taille) ainsi que l'évolution technologique ont entraîné une réduction des coûts de transport et de communication qui s'est traduite par des gains d'efficacité. En outre, la conclusion d'accords commerciaux multilatéraux, plurilatéraux et régionaux a permis de réduire les droits de douane et les mesures non tarifaires au cours des 30 dernières années. Entre 1950 et 2021, le volume du commerce mondial a été multiplié par 43. Les droits moyens appliqués, qui étaient de 50 % dans les années 1930, sont désormais inférieurs à 10 % depuis les années 1990, même si d'autres restrictions commerciales se sont multipliées ces dernières années.<sup>1</sup> En 1995, avec l'établissement de l'OMC, le renforcement du régime commercial multilatéral fondé sur des règles a en outre permis de créer un environnement commercial prévisible qui a favorisé les échanges et la croissance.

Figure D.1 : Le rythme de la convergence économique a ralenti ces dernières années



**Source:** Calculs des auteurs, à partir de données provenant des Perspectives de l'économie mondiale du FMI.

**Note:** Les lignes en pointillés représentent les tendances lissées estimées en appliquant le filtre Hodrick-Prescott (HP) à des taux de croissance annuels.

Cette convergence s'est accompagnée d'un recul des inégalités de revenu au niveau mondial. L'indice global de Gini (mesure des inégalités où des valeurs plus élevées indiquent une plus forte inégalité) a diminué rapidement, passant de 70 à 60 points entre la fin des années 1990 et 2018, en grande partie du fait de la forte croissance des revenus dans les pays pauvres très peuplés. Il y a cependant eu un accroissement des inégalités de patrimoine au niveau mondial. Des données relatives à l'impôt sur le revenu montrent que si depuis 1995 les revenus de la moitié la plus pauvre de la population mondiale ont enregistré une croissance annuelle d'environ 3 %, cette partie de la population n'a capté que 2 % de l'accroissement global des richesses parce qu'elle partait d'un niveau de richesse très bas. Les classes moyennes des économies à revenu élevé ont obtenu une croissance de leurs revenus légèrement supérieure et ont capté 60 % de l'accroissement de la richesse totale au cours de la même période. Entre 1995 et 2021, 38 % de l'augmentation de la richesse totale ont été captés par les 1 % les plus riches du monde (Chancel *et al.*, 2021).

L'ouverture du commerce peut aussi contribuer à l'inclusion économique (OMC, 2018a). Certaines des économies les plus ouvertes et les plus dépendantes du commerce, dont l'Allemagne, la Lettonie et les Pays-Bas, figurent également parmi celles où il y a le plus d'égalité en termes de revenu, de niveau de vie et de richesse (voir la figure D.2). Inversement, certaines économies ont des niveaux d'inégalité relativement similaires à ceux des économies moins intégrées sur le plan économique, ce qui met en lumière l'importance des politiques nationales complémentaires, telles que les politiques de

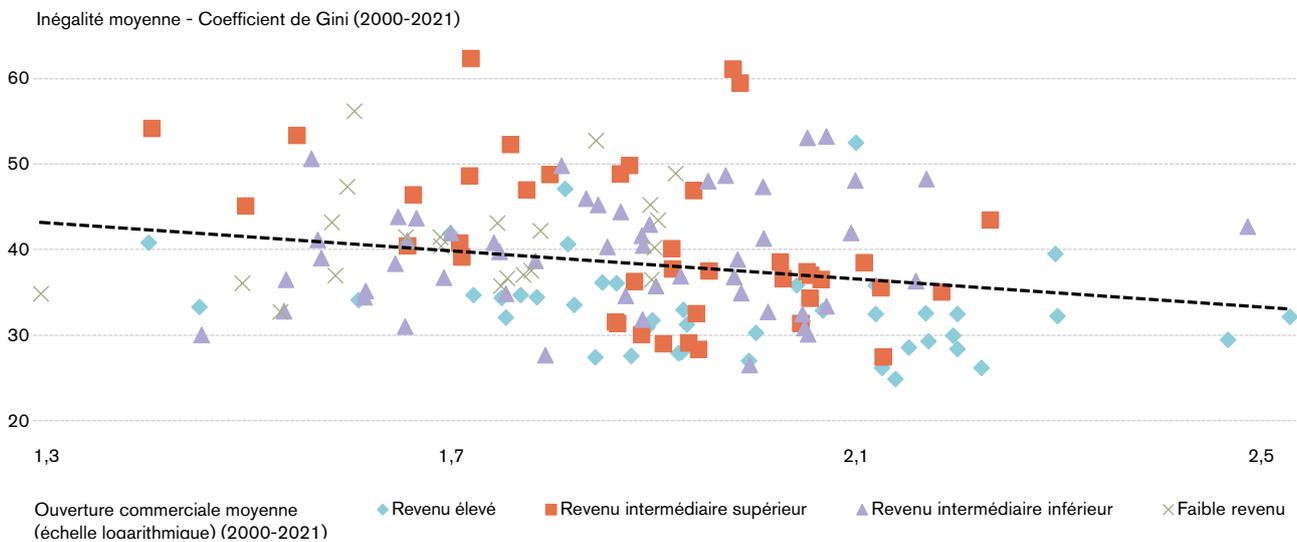
redistribution et du marché du travail, en vue de favoriser une croissance économique inclusive (OMC, 2017).

#### b) La mondialisation a fortement réduit la pauvreté

Entre 1981 et 2019, les économies à faible revenu et à revenu intermédiaire ont vu leur part dans les exportations mondiales passer de 19 % à 29 %, et la part de leur population vivant avec moins de 2,15 USD par jour passer de 55 % à 10 % (voir la figure D.3). Le commerce contribue à faire reculer la pauvreté en augmentant la croissance économique.<sup>2</sup> Une large ouverture des économies en développement aux échanges permet d'augmenter la croissance économique de 1,0 à 1,5 point de pourcentage en moyenne (Irwin, 2019). Il a été constaté que, grâce à différents mécanismes, le revenu réel des personnes en situation de pauvreté progressait pratiquement au même rythme que la croissance économique. (Dollar, Kleineberg et Kraay, 2016). Les personnes pauvres ont tendance à allouer une part plus importante de leurs revenus à l'achat de biens marchands, notamment les produits alimentaires et boissons, qui peuvent être soumis à des droits de douane relativement élevés (Cravino et Levchenko, 2017), et, par conséquent, elles peuvent bénéficier de façon disproportionnée d'une baisse des prix au niveau de la consommation découlant d'une réduction ou de l'élimination des obstacles au commerce (Artuc, Porto et Rijkers, 2019 ; Faijgelbaum et Khandelwal, 2016).

Toutefois, certaines économies n'ont pas profité de cette tendance autant que d'autres. Même si la croissance tirée par les exportations a fait reculer la pauvreté de

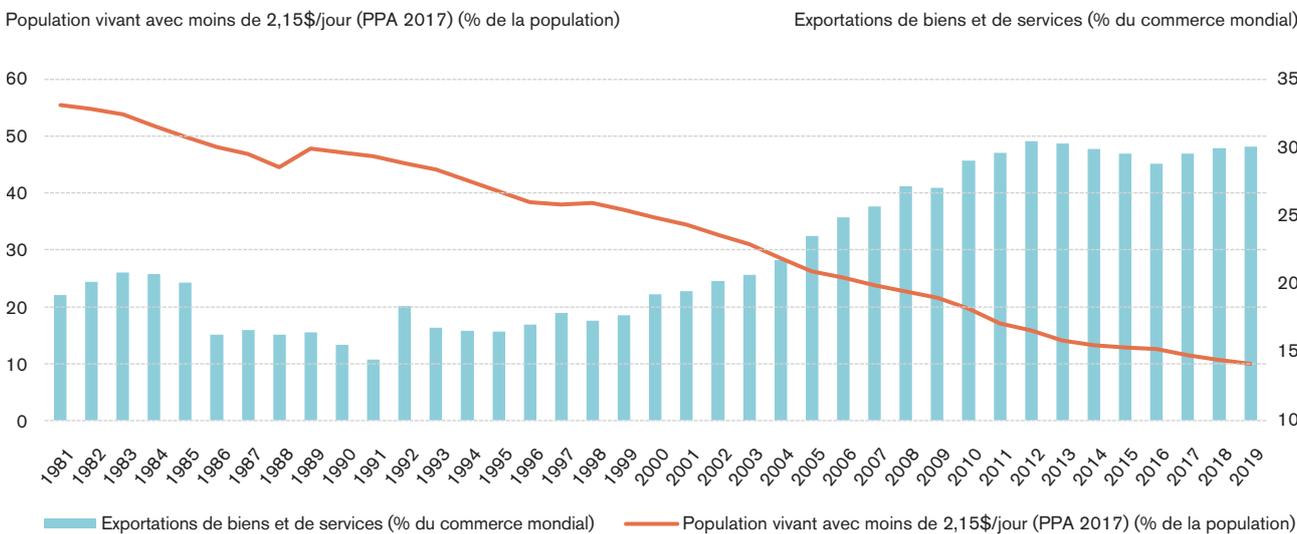
**Figure D.2 : L'ouverture commerciale peut aller de pair avec l'inclusion économique**



**Source:** Calculs des auteurs fondés sur les Indicateurs du développement dans le monde de la Banque mondiale.

**Note:** L'ouverture commerciale correspond au ratio entre la somme des exportations et des importations et le produit intérieur brut (PIB). Le coefficient de Gini indique dans quelle mesure la distribution des revenus parmi les individus ou les ménages dans une économie s'écarte de l'égalité parfaite. Un coefficient de 0 indique une égalité parfaite et un coefficient de 100, une inégalité parfaite. La moyenne des coefficients d'ouverture commerciale et des coefficients de Gini est calculée pour la période 2000-2021 ou une période plus courte en fonction des données disponibles. La tendance linéaire est représentée par la ligne noire en pointillés qui n'est pas statistiquement différente de zéro.

**Figure D.3 : Le commerce international a contribué à réduire l'extrême pauvreté**



**Source:** Calculs des auteurs fondés sur les Indicateurs du développement dans le monde de la Banque mondiale.

façon spectaculaire en Asie de l'Est et dans plusieurs économies d'Europe orientale, le nombre de personnes pauvres en Afrique subsaharienne a notamment stagné depuis les années 1990. Les progrès plus lents en

matière de croissance économique et de réduction de la pauvreté en Afrique reflètent en partie une croissance moins soutenue du commerce.

**c) Les grandes entreprises tirent un meilleur parti du commerce que les micro, petites et moyennes entreprises**

Les micro, petites et moyennes entreprises (MPME) sont vitales pour la création d'emplois, en particulier dans les économies en développement, car elles représentent une partie importante des entreprises et des emplois.<sup>3</sup> Elles permettent aussi d'offrir plus de diversité sur le lieu de travail que les grandes organisations. Par exemple, une grande partie des MPME sont des entreprises détenues par des femmes (Banque mondiale et OMC, 2020). Cependant, les grandes entreprises ont tendance à participer davantage au commerce international que les petites. Dans les économies développées, les MPME représentent plus de 90% des entreprises industrielles, mais seulement 36% des exportations directes (OMC, 2022f). Dans les économies en développement, elles n'exportent en moyenne que 11% de leurs ventes, contre 33% pour les grandes entreprises (OMC, 2022b).

Les MPME sont souvent confrontées à des limites qui les empêchent de bénéficier plus largement du commerce international. Elles font face à des coûts du commerce plus élevés que les grandes entreprises parce qu'elles ne peuvent pas tirer parti des économies d'échelle qui permettent de réduire les coûts fixes, ce qui signifie qu'elles supportent des coûts unitaires plus élevés pour le commerce et le transport (OMC, 2016). Elles peuvent aussi avoir plus de difficultés à respecter des réglementations commerciales, procédures douanières et prescriptions en matière de documentation qui sont complexes, à satisfaire aux normes de qualité et à obtenir des financements pour le commerce (ADB, 2021 ; Cusolito, Safadi et Taglioni, 2016 ; OMC, 2022b).

Les petites entreprises retirent également moins d'avantages de leur participation aux marchés internationaux, par rapport aux grandes. Les MPME exportatrices des pays en développement ont tendance à participer davantage aux secteurs à plus faible intensité de technologie situés en amont, qui exigent moins de transformation et génèrent donc une moindre valeur ajoutée pour les exportations (OMC, 2022a). Les grandes entreprises captent une part plus importante des gains du commerce en raison de leur productivité plus élevée (Goldberg et Pavcnik, 2003), et les effets de l'exportation et de l'investissement en recherche et développement (R&D) sur la productivité sont plus faibles pour les petites entreprises (Aw, Roberts et Xu, 2011). Il existe également des données indiquant une relation positive entre la taille des entreprises et les marges, ce qui signifie que les petites entreprises sont moins aptes à bénéficier des majorations des prix de vente en lien avec l'exportation (Atkin *et al.*, 2015). L'intensification de la concurrence pèse souvent plus lourd sur les petites entreprises que les effets du commerce, là où les grandes entreprises en retirent surtout des effets positifs, étant donné que les MPME sont également plus vulnérables à la concurrence des importations, ce qui peut avoir des répercussions

importantes sur les inégalités au sein d'un pays (Autor *et al.*, 2020 ; Melitz et Trefler, 2012).

**d) La mondialisation a profité à de nombreux travailleurs, mais certains ont été laissés pour compte**

Le commerce peut avoir divers effets complexes sur le comportement du marché du travail et la situation des inégalités dans les pays, dans les économies développées comme dans les économies en développement.<sup>4</sup> Cette complexité peut contribuer à la situation des inégalités dans les pays.

**(i) Les effets du commerce sur l'emploi ne sont pas uniformes**

Plusieurs études utilisant des méthodes différentes montrent de façon presque unanime que le commerce a une incidence légère, mais positive, sur les résultats globaux du marché du travail dans les économies avancées (Bacchetta et Stolzenburg, 2019 OMC, 2017). Cela confirme l'idée théorique selon laquelle le commerce a des effets secondaires en transférant des ressources entre les entreprises et les secteurs, ce qui peut affecter l'emploi global si les frictions sur le marché du travail concernent un secteur ou une entreprise spécifique (Carrère, Grujovic et Robert-Nicoud, 2015 ; Davis et Harrigan, 2011 ; Helpman, Itskhoki et Redding, 2010). Dans les économies à faible revenu, le travail informel représente 89% de l'emploi total. L'expansion des possibilités d'exportation semble réduire la part de l'emploi informel dans les régions et les secteurs touchés, tandis que l'expansion des importations tend à avoir l'effet inverse (OCDE, 2023a).

L'effet du commerce sur l'emploi n'est pas uniforme dans tous les secteurs. Dans les économies avancées, par exemple, l'expansion des importations de produits manufacturés en provenance de Chine semble n'avoir contribué que très faiblement au déclin récent de l'emploi dans le secteur manufacturier. Si des études effectuées à l'origine pour les États-Unis (Autor, Dorn et Hanson, 2013) et pour l'Europe (Balsvik, Jensen et Salvanes, 2015 ; Donoso, Martin et Minondo, 2015 ; Malgouyres, 2017) ont conclu que l'augmentation de la concurrence des importations de Chine expliquait une part importante du recul du nombre d'emplois manufacturiers, des travaux ultérieurs prenant en considération d'autres effets du commerce, en particulier les exportations et la disponibilité d'intrants moins chers en provenance de Chine, constatent que cette incidence est très légère, voire nulle (Caliendo et Parro, 2023 ; Feenstra, Ma et Xu, 2017 ; Wang *et al.*, 2018).

Il apparaît effectivement que l'ouverture commerciale des économies en développement entraîne des transferts d'emplois entre tous les secteurs. C'est ce que montrent, par exemple, la baisse de l'emploi dans le secteur agricole s'accompagnant d'une hausse de l'emploi dans le secteur des services et le secteur manufacturier au Viet Nam

(Hoang et Nguyen, 2020), l'afflux de travailleurs agricoles, sans emploi et non participants, sur le marché du travail industriel en Chine (Ouyang et Yuan, 2019) ainsi que le recul de l'emploi manufacturier avec une augmentation de l'emploi dans l'agriculture et les industries extractives en Argentine, au Brésil et au Mexique (Artuc, Lederman et Rojas, 2015).

### **(ii) Les avantages du commerce ne sont pas répartis de manière égale**

La mobilité et la diversification sont des facteurs médiateurs qui déterminent les effets du commerce sur les inégalités régionales. Nonobstant la section précédente, des études ont montré qu'il y avait une inégalité régionale accrue en termes d'emploi, de salaires et de stabilité de l'emploi du fait de la concurrence des importations (Autor, Dorn et Hanson, 2013; Dauth, Findeisen et Suedekum, 2014; Malgouyres, 2017), qui pouvait toutefois être compensée par l'expansion des exportations, des intrants meilleur marché et des liens avec les chaînes de valeur (Kovak, Oldenski et Sly, 2017).<sup>5</sup> Pour récolter ces gains, l'ajustement régional au commerce doit se faire rapidement et sans heurts. Par exemple, lorsque les activités sont trop concentrées dans certaines régions, comme en Allemagne, le commerce peut creuser les disparités régionales (Yi, Müller and Stegmaier, 2017). Les effets négatifs du commerce peuvent perdurer dans les économies en développement, où la mobilité des travailleurs entre les régions est généralement bien moindre que dans les économies à revenu élevé (Artuc, Lederman et Rojas, 2015; Grover, Lall et Maloney, 2022).

Le commerce peut aussi contribuer aux inégalités en raison de son incidence sur la prime de qualification. Des études empiriques menées dans les années 1990 montrent toutefois que le commerce international n'a eu qu'un effet limité sur la hausse de la prime de qualification dans les économies développées en augmentant l'emploi relatif des travailleurs qualifiés, la hausse de la prime de qualification reposant largement sur l'évolution technologique. Contrairement à ce qu'aurait prédit la théorie classique des échanges, les inégalités salariales et la prime de qualification ont augmenté dans de nombreuses économies en développement qui se sont ouvertes dans les années 1980 et 1990.<sup>6</sup> Il a toutefois été observé que les effets du commerce sur les inégalités, par le biais de ces canaux de transmission et de canaux similaires, étaient faibles (Goldberg et Pavcnik, 2007).

Un des problèmes courants est que les avantages du commerce ne sont pas partagés de manière égale entre les producteurs et les consommateurs ni entre les entreprises et les travailleurs. Les baisses de coûts résultant des réductions tarifaires ne sont pas souvent entièrement répercutées sur les consommateurs sous la forme d'une baisse des prix. En effet, les entreprises dotées d'un pouvoir de marché suffisant peuvent augmenter leurs marges en réponse à une diminution des coûts et la concentration du marché s'est accrue ces dernières décennies (Autor *et al.*, 2020). En outre,

il est prouvé que les grandes entreprises multinationales des économies avancées ont augmenté leurs bénéfices aux dépens des marges des entreprises nationales des économies en développement qui leur vendent des intrants (Goldberg et Larson, 2023), même si les marges des fournisseurs varient selon les acheteurs, qui adoptent des stratégies d'approvisionnement différentes, comme l'illustre le secteur de la confection bangladais (Cajal-Grossi, Macchiavello et Noguera, 2022). La part du travail dans le monde a reculé depuis la fin des années 1980 (OIT, 2012; Karabarbounis et Neiman, 2013) et la mondialisation a contribué à cette tendance par le biais de la délocalisation des tâches à forte intensité de main-d'œuvre (Abdih et Danninger, 2017; Elsby, Hobijn et Sahin, 2013).<sup>7</sup> En outre, il est établi que le recul de la part du travail est associé à une plus grande inégalité de revenus (OIT et OCDE, 2015). Comme cela a été expliqué à la section D.3, les politiques publiques, y compris en matière de concurrence et de redistribution, peuvent contribuer à atténuer une partie de ces effets.

### **(iii) Le commerce a contribué à accroître l'emploi des femmes et à réduire l'écart salarial entre les hommes et les femmes**

Lorsque le commerce amène une économie à se spécialiser dans des secteurs qui emploient davantage de femmes, il contribue à réduire les inégalités entre les genres. Par exemple, l'accord commercial bilatéral conclu entre les États-Unis et le Viet Nam en 2001 a surtout bénéficié aux secteurs à forte intensité de main-d'œuvre féminine qui participent aux CVM, comme le secteur des vêtements et des chaussures, et a ainsi permis de réduire les inégalités hommes-femmes en matière d'emploi (Hoang et Nguyen, 2020). En outre, le conflit commercial entre les États-Unis et la Chine a entraîné une expansion des possibilités d'exportation dans le secteur manufacturier du Viet Nam, ce qui semble avoir entraîné une réduction de l'écart salarial entre hommes et femmes (Rotunno *et al.*, 2023). La prédominance masculine dans l'emploi est, en moyenne, moins marquée dans les services que dans le secteur manufacturier ou l'agriculture (Ngai et Petrongolo, 2017); en Inde, l'ouverture du secteur des services dans les années 1990 a contribué à réduire l'écart entre les genres en matière d'éducation par une amélioration de la proportion de femmes éduquées, qui a été plus rapide que l'amélioration correspondante observée chez les hommes (Nano *et al.*, 2021).

Le commerce peut également contribuer à l'amélioration de l'égalité hommes-femmes parce que les entreprises exportatrices ont tendance à verser des salaires plus élevés. Dans les économies en développement, les femmes représentent 33% des effectifs des entreprises exportatrices et 28% de ceux des entreprises importatrices, contre seulement 24% dans les entreprises non exportatrices. La part de l'emploi féminin tend aussi à être plus élevée dans les entreprises participant aux CVM (Banque mondiale et OMC, 2020). Il est toutefois essentiel d'améliorer les conditions de travail et les droits des travailleurs dans les secteurs

où les femmes continuent de faire face à des salaires bas, à des conditions de travail atypiques ainsi qu'à des discriminations sur leur lieu de travail afin de promouvoir l'égalité des genres et de renforcer l'autonomisation économique des femmes.

### 3. Les effets de la fragmentation sur la pauvreté et les inégalités

Les conséquences de la fragmentation<sup>8</sup> sont vastes et d'une portée considérable pour l'économie mondiale, avec des gagnants et des perdants potentiels. Si la fragmentation peut stimuler la croissance et réduire les inégalités de revenu dans certaines économies, elle peut aussi, à terme, déboucher sur une baisse des revenus au niveau mondial, tant pour les pauvres que pour les riches, et se traduire par une augmentation de la pauvreté et une aggravation des inégalités entre les économies.

La fragmentation du commerce et des chaînes d'approvisionnement peut également provoquer des perturbations sur le marché du travail, qui sont susceptibles d'affecter de manière disproportionnée les possibilités d'emploi, la sécurité de l'emploi et le niveau de revenu des travailleurs moins mobiles qui tentent de trouver de nouveaux emplois ou de s'adapter à de nouvelles exigences professionnelles en raison de l'évolution de la situation économique. Enfin, les effets complexes de la fragmentation sur la pauvreté et sur les inégalités dépendent d'un grand nombre de facteurs, y compris le contexte géopolitique, le type de fragmentation et le niveau initial de développement des économies concernées, la taille de leur marché ainsi que leur degré d'ouverture au commerce, qui inclue le niveau de leur dépendance à l'égard des investissements étrangers et de la main-d'œuvre étrangère.

#### a) La fragmentation empêche la convergence économique mondiale

La fragmentation peut amoindrir l'efficacité de la production, affaiblir la confiance des investisseurs, freiner l'innovation et renchérir les prix. Lorsque les économies réduisent leurs efforts d'intégration économique, elles peuvent laisser s'échapper des possibilités d'accès à de nouveaux marchés et à de nouvelles technologies et ressources, ce qui a des retombées négatives sur le bien-être. À long terme, l'affaiblissement des connaissances et de l'innovation au niveau mondial assombrit encore les perspectives de croissance économique. Un nombre croissant d'études confirment les effets négatifs de divers scénarios de fragmentation sur la croissance économique et le commerce, qui affectent les économies de différentes manières.<sup>9</sup>

Plus les obstacles au commerce adoptés pour distendre les relations commerciales existantes sont élevés, plus

les effets négatifs pèsent sur le bien-être mondial. Par exemple, un retrait coordonné à l'échelle mondiale des engagements tarifaires pris dans des accords commerciaux bilatéraux et régionaux, c'est-à-dire un retour aux taux de droits de la nation la plus favorisée (NPF), s'accompagnant d'une augmentation du coût des services échangés, pourrait entraîner des pertes annuelles de revenu réel au niveau mondial de 0,3% par rapport au niveau de référence après trois ans.<sup>10</sup> Un relèvement des droits de douane au niveau mondial jusqu'à concurrence des taux consolidés légalement autorisés, associé à une augmentation des coûts des services échangés, entraînerait des pertes annuelles de revenu réel au niveau mondial plus importantes, qui pourraient aller jusqu'à 0,8% par rapport au niveau de référence après trois ans (Kutlina-Dimitrova et Lakatos, 2017).

De même, un relèvement global des droits de douane de 33%, s'accompagnant de la disparition progressive des investissements étrangers directs et de l'aide étrangère à destination des économies en développement ainsi que de la réduction progressive des migrations entre les économies développées et les économies en développement, pourrait réduire la croissance économique mondiale de près de 1 point de pourcentage par an (Hillebrand, 2009). Les coûts d'un conflit commercial à grande échelle seraient encore plus importants et entraîneraient des pertes estimées à plus de 5% du PIB, avec des pertes encore plus importantes pour les économies en développement (Bekkers et Teh, 2019; Ossa, 2014).

La fragmentation empêche la convergence économique mondiale. Grâce à leur marché intérieur relativement plus vaste, les grandes économies pourraient être en mesure d'absorber une partie de la hausse des coûts due à la fragmentation en redéployant des ressources et des approvisionnements des marchés étrangers vers les marchés intérieurs. Cependant, les petites économies, en particulier celles qui sont fortement tributaires du commerce et de l'investissement étranger, peuvent disposer de ressources et de capacités plus limitées pour s'adapter à l'évolution de la structure des échanges et de l'investissement au niveau mondial. Par exemple, une fermeture totale des CVM, qui mettrait fin aux échanges internationaux de biens intermédiaires, pourrait entraîner dans toutes les économies des pertes de bien-être allant de 3% à 68%, les plus importantes étant supportées par les petites économies fortement intégrées (Eppinger *et al.*, 2021).<sup>11</sup>

Le processus consistant à dénouer des relations commerciales existantes devient à la fois plus complexe et plus coûteux si les économies sont très interdépendantes. Le coût prospectif d'un conflit tarifaire au niveau mondial a plus que doublé entre 2000 et 2014. L'augmentation du coût est due à deux facteurs: la progression des marges au niveau mondial associée à l'imposition de droits de douane plus ciblés (c'est-à-dire ayant plus

d'effets de distorsion) et la dépendance accrue des économies émergentes à l'égard du commerce d'intrants intermédiaires depuis 2000. Même si un conflit tarifaire au niveau mondial peut entraîner une baisse de 2,8% du PIB réel moyen des économies, ce sont les petites économies en aval, dont la production dépend des intrants importés, qui enregistreraient les pertes les plus élevées (Lashkaripour, 2021).<sup>12</sup>

Même des tensions commerciales bilatérales peuvent limiter la croissance économique dans des économies fortement intégrées. Par exemple, on a observé que les tensions commerciales entre la Chine et les États-Unis avaient entraîné des pertes de bien-être représentant 0,3% du PIB en Chine et 0,1% du PIB aux États-Unis (Chang, Yao et Zheng, 2021 ; Fajgelbaum et Khandelwal, 2022).<sup>13</sup> De même, les sanctions économiques imposées à la Fédération de Russie en réponse à la guerre en Ukraine devraient affecter la plupart des économies, la Fédération de Russie subissant la plus forte baisse du PIB réel (Mahlstein *et al.*, 2022).

Les tensions géopolitiques ne concernent généralement que quelques économies qui ont engagé un découplage dans leurs relations commerciales, tandis que les autres économies peuvent rester neutres ou s'aligner sur certaines des économies en découplage. En raison de la multiplication des obstacles au commerce entre des économies découplées, les entreprises des économies en découplage rechercheront des fournisseurs et des clients dans d'autres économies. Dans ce contexte, les stratégies de découplage peuvent conduire à des détournements et à la création d'échanges qui sont susceptibles de profiter à certaines économies neutres ou qui s'alignent (Devarajan *et al.*, 2021 ; Fajgelbaum, 2023). Par exemple, du fait des tensions commerciales entre la Chine et les États-Unis, il y a eu une accélération de la transition pour passer des exportations de produits manufacturés de la Chine à celles d'autres économies émergentes, comme le Viet Nam qui, entre 2017 et 2020, a enregistré une hausse de 40% de ses exportations de produits visés par des droits de douane vers les États-Unis (Rotunno *et al.*, 2023). Les effets sur les perspectives de croissance du PIB dépendront finalement en partie des avantages comparatifs relatifs de ces économies, de leur capacité d'exportation et de leur proximité géographique avec les économies en découplage.

La plupart des économies en développement sont cependant vulnérables aux stratégies de découplage. Bien que le découplage puisse en inciter certaines à accroître leur production nationale, le ralentissement du commerce international qui résulterait de la croissance plus lente de la productivité pourrait se traduire par un essoufflement de la croissance du PIB et du revenu moyen. D'après une analyse de simulation, la démondialisation représenterait des gains marginaux pour quelques économies en regard des pertes subies par de nombreuses autres. Dans toutes les économies étudiées, à l'exception d'une seule, la contraction des importations de biens manufacturés et

de capitaux tend à limiter l'égalité, à réduire les revenus moyens ou à accroître la pauvreté et, dans la plupart des cas, les trois. L'impact négatif est plus fort pour les économies en développement (avec, par exemple, une baisse du PIB par habitant de 37% en Chine, de 23% au Guatemala, contre une diminution de 13% aux États-Unis et de 0,8% dans l'Union européenne), ce qui montre un mouvement de divergence plutôt que de convergence (Hillebrand, 2009).

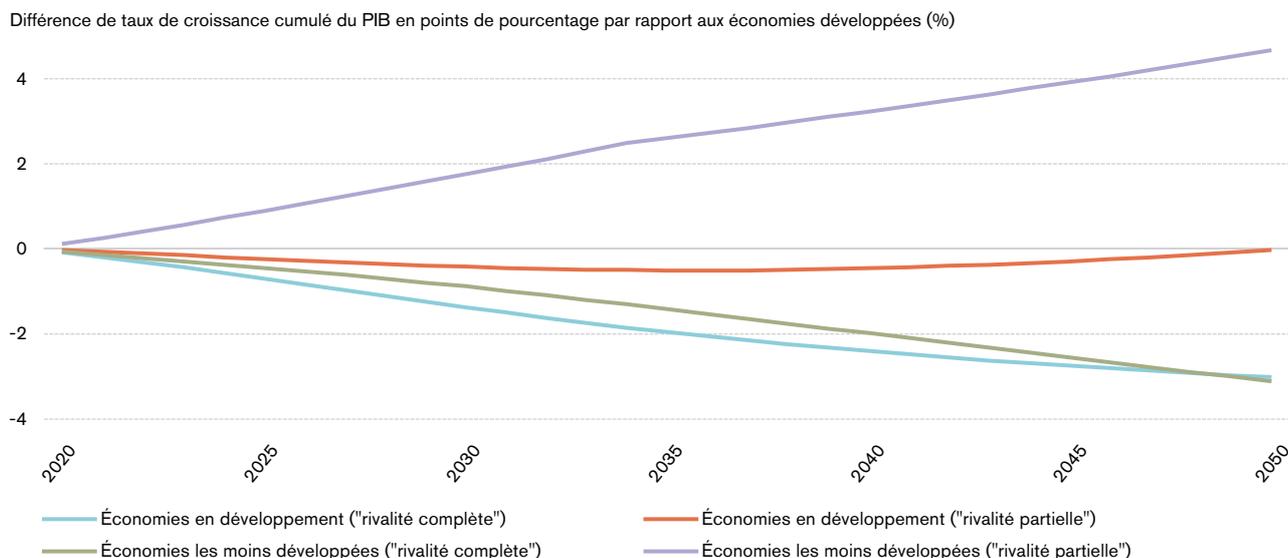
Comme indiqué plus haut, il est probable que l'impact de la fragmentation sur l'évolution du PIB d'une économie et sur la convergence économique varie en fonction du type de fragmentation. Le Modèle du commerce mondial de l'OMC a été utilisé pour simuler et analyser les conséquences possibles d'une fragmentation du paysage géopolitique pour l'économie mondiale et la structure des échanges d'ici à 2050 (Métivier *et al.*, 2023).<sup>14</sup> Le scénario de « rivalité complète » suppose que toutes les économies s'alignent sur un bloc commercial indépendant, oriental ou occidental, en imposant à l'autre bloc des obstacles au commerce plus élevés. Inversement, le scénario de « rivalité partielle » suppose que certaines économies en développement et tous les PMA restent neutres et n'imposent pas des coûts du commerce plus élevés à l'un ou l'autre des deux blocs. Il importe de souligner que ces scénarios de simulation ne sont pas des prévisions ou des prédictions pour l'avenir mais des représentations d'après une série d'hypothèses de ce qui pourrait se produire à l'avenir.

Dans le scénario de « rivalité complète », où le commerce mondial diminue de 13% et où la diffusion des connaissances est limitée, les économies en développement et les PMA devraient être les plus durement touchés et enregistrer une perte moyenne cumulée d'environ 6,5% du PIB d'ici à 2050 et par rapport à 2019, tandis que pour les économies développées la perte représenterait environ 3% du PIB entre 2020 et 2050. En conséquence, une fragmentation géopolitique à grande échelle serait susceptible de faire perdurer la divergence économique mondiale (voir la figure D.4).

Si certaines économies ne s'alignent pas et adoptent une position neutre par rapport à la fragmentation du paysage géopolitique (ce qui correspond à un scénario de « rivalité partielle »), l'incidence sur le PIB varierait selon les groupes de revenu, avec une perte moyenne de 2,8% en 2050 par rapport à 2019. Le PIB des économies en développement et des économies développées diminuerait de 3,1% et 3,5%, respectivement, alors que pour les PMA l'augmentation moyenne du PIB serait de 1,9%. Les PMA pourraient tirer parti d'un non-alignement, mais la croissance de leur PIB ne permettrait pas de parvenir à une convergence économique d'ampleur au niveau mondial car la diffusion des connaissances ainsi que la croissance de la productivité seraient limitées à long terme.

La fragmentation est également associée à une plus forte incertitude, qui n'est pas souvent prise en compte dans les

Figure D.4 : La fragmentation peut ralentir ou empêcher la convergence économique



Source: Métivier *et al.* (2023).

Note: Cette figure montre la différence de taux de croissance du PIB en points de pourcentage entre les économies développées et les économies en développement et entre les économies développées et les PMA à la fois dans un scénario de « rivalité complète » et dans un scénario de « rivalité partielle ».

études de modélisation examinées ci-dessus. La simple perspective d'un relâchement des relations commerciales existantes peut renforcer l'incertitude et affecter négativement les décisions en matière d'investissement et de consommation, et entraîner de ce fait un ralentissement de la croissance économique, même avant la mise en œuvre de la stratégie de découplage. Par exemple, même avant que le Royaume-Uni ne transforme sa relation commerciale avec l'Union européenne, on a estimé qu'à la fin de 2019 son PIB était inférieur d'environ 2 à 3% à ce qu'il aurait été si les électeurs avaient choisi de rester dans l'Union européenne (Dhingra et Sampson, 2022).<sup>15</sup> Des estimations plus récentes et qui rendent compte de l'adoption de l'Accord de commerce et de coopération entre l'UE et le Royaume-Uni, en lieu et place de l'accès sans restriction du Royaume-Uni au Marché unique de l'Union européenne, donnent à penser que le PIB du Royaume-Uni pourrait avoir diminué de 1,5% à 5% en 2022 (Springford, 2023).

#### b) La fragmentation accroît les risques de pauvreté et d'inégalité, ce qui compromet l'inclusion

La fragmentation a des répercussions sur la pauvreté et les inégalités qui empruntent différents canaux, comme les changements survenant dans le commerce international, la structure de l'investissement et les flux migratoires. Une croissance économique plus faible voire négative, un accès limité aux marchés mondiaux et les perturbations des chaînes d'approvisionnement mondiales résultant de la fragmentation peuvent éroder l'amélioration du niveau de vie obtenue jusqu'ici. Les travailleurs, en particulier dans les secteurs tributaires des exportations, sont

particulièrement exposés à la fragmentation en raison de la plus grande désorganisation du marché du travail. Les consommateurs, notamment les ménages à faible revenu, sont également vulnérables à la hausse des prix et à la réduction de la diversité des produits liées à la fragmentation. L'ampleur exacte de ces répercussions peut varier selon les circonstances propres à chaque économie et selon le type de fragmentation envisagé.

La démondialisation à grande échelle, avec un relèvement des droits de douane et la disparition progressive de l'investissement international et des migrations, pourrait aggraver non seulement la pauvreté, mais aussi les inégalités dans la plupart des économies (Hillebrand, 2009). Même si, dans de nombreuses économies, le secteur manufacturier pourrait augmenter légèrement en termes de valeur ajoutée nationale, la croissance de la productivité ralentirait du fait de l'essoufflement de la concurrence et des flux de capitaux. Il en résulterait une décélération de la croissance globale du PIB et des salaires, avec une réduction de la productivité plus marquée dans les emplois hautement qualifiés en raison d'un ralentissement des progrès technologiques. Dans ce contexte de faible productivité, le rendement des capitaux diminuerait également. Dans quelques économies, ces trois facteurs pourraient contribuer à une répartition plus équitable des revenus, mais au prix d'une baisse des revenus affectant à la fois les pauvres et les riches. Dans la plupart des autres économies, un nombre croissant de travailleurs devraient se tourner vers des emplois relativement peu qualifiés, peu rémunérés et informels, ce qui aggraverait la pauvreté et les inégalités.



## ARTICLE D'OPINION

# Remondialisation ou fragmentation : des choix à faire et des défis à relever

Miaojie Yu

Président et professeur titulaire d'une chaire d'économie, Université de Liaoning, Chine

La mondialisation reste après la pandémie de COVID-19 la clé de voûte du commerce international, même s'il semble y avoir une tendance croissante au protectionnisme commercial dans le monde entier. Deux caractéristiques dominent la mondialisation des échanges, à savoir l'intégration du commerce mondial et une désintégration du processus de production (Feenstra, 1998), c'est-à-dire que l'intégration croissante des marchés mondiaux a entraîné une expansion des chaînes de valeur mondiales. Il ne fait aucun doute que le protectionnisme accroît le coût du commerce, mais ces deux caractéristiques ne se sont pas effondrées malgré les crises.

Néanmoins, le récent développement du protectionnisme commercial pose de grands défis à la mondialisation des échanges. Le commerce mondial a de plus en plus tendance à être localisé et à s'organiser davantage autour de groupes commerciaux régionaux, qui s'appuient sur des chaînes d'approvisionnement de production régionales connexes : la recherche a établi depuis longtemps la présence dominante de l'« usine Europe », de l'« usine Amérique du Nord » et de l'« usine Asie » pour le commerce dans les chaînes d'approvisionnement (Baldwin et Lopez-Gonzalez, 2013), et le protectionnisme pourrait renforcer cette prépondérance.

Il importe de souligner que, comparés au système commercial multilatéral supervisé par l'OMC, les blocs commerciaux régionaux sont une moins bonne option. Il existe au moins trois raisons à cela : les blocs commerciaux régionaux affaiblissent la résilience des chaînes d'approvisionnement ; ils peuvent creuser l'écart de revenu entre les riches et les pauvres ; et ils ne peuvent pas servir les intérêts de la durabilité environnementale au niveau mondial.

Avant la pandémie, les responsables politiques n'auraient peut-être eu à examiner que la question de savoir à quel point leurs propres économies tireraient parti du commerce et qui sortirait gagnant ou perdant avec les différentes politiques commerciales. Aujourd'hui, en revanche, les responsables politiques, et la coopération internationale en matière de commerce

plus généralement, doivent prendre en considération une multitude de facteurs, notamment les moyens de trouver un équilibre entre la sécurité de l'État, la résilience de la chaîne d'approvisionnement nationale, l'écart de revenu entre les riches et les pauvres, l'inclusion ainsi que la durabilité environnementale.

Les effets que pourrait avoir une régionalisation ou une fragmentation en blocs sur la résilience de la chaîne d'approvisionnement sont dus au fait que la fragmentation pourrait se traduire par une réduction du nombre d'économies participant aux chaînes d'approvisionnement de production en raison de l'augmentation des coûts artificiels du commerce que sont les droits de douane et/ou les obstacles non tarifaires. En conséquence, les économies restantes qui continuent de participer aux chaînes d'approvisionnement pourraient redistribuer leurs parts de commerce. Avec cette redistribution certaines économies pourraient donc se retrouver perdantes, et la résilience de la chaîne d'approvisionnement mondiale pourrait être affaiblie. La fragmentation en blocs pourrait donc constituer une menace pour la résilience de la chaîne d'approvisionnement mondiale.

L'ouverture du commerce est aussi importante pour lutter contre la pauvreté, même si elle n'implique pas une réduction de la pauvreté par défaut. Il est fondamental que les économies en développement comprennent ce point, parce qu'en dépit de l'idée selon laquelle l'ouverture du commerce réduit naturellement la pauvreté, le contraire peut aussi se produire : le commerce peut accroître les inégalités de revenu au sein des économies si le commerce profite aux riches et, partant, creuse l'écart de revenu entre les riches et les pauvres. La Chine est un exemple récent d'une économie qui a réussi à lutter contre la pauvreté grâce au commerce. Elle est parvenue à réduire le nombre de ses habitants en situation de pauvreté, qui est passé de 55,75 millions d'habitants en 2015 à zéro en 2021, une formidable réussite.

Pour les économies en développement, la régionalisation en blocs pourrait aggraver l'écart de revenu entre les riches et les pauvres ainsi



qu'entre les zones urbaines et rurales, même si d'autres données empiriques sont nécessaires à ce sujet. La logique économique est la suivante. Comme le nombre d'économies participant aux chaînes d'approvisionnement régionales se réduit, les économies qui n'y participent pas voient le coût de leurs importations d'intrants intermédiaires augmenter par rapport au coût de ces intrants supporté par les économies participant aux chaînes d'approvisionnement mondiales. Si le volume d'exportations d'une économie ne peut pas augmenter de façon concomitante, la valeur ajoutée par la participation aux chaînes d'approvisionnement régionales diminuera. Avec la diminution des bénéfices du commerce, les personnes pauvres devraient se répartir une part plus petite du gâteau et, partant, l'écart de revenu se creuserait.

Il est également important de bien comprendre le lien entre le commerce et l'environnement. Le consensus trouvé à la Conférence des Nations Unies sur les changements climatiques de 2021 (COP26) était que chaque économie devait partager la responsabilité de la protection de la Terre et réduire les émissions de carbone. Mais on débat aujourd'hui pour savoir comment les économies du monde devraient partager les coûts des émissions et, en particulier, si ce sont les producteurs exportateurs ou les consommateurs importateurs qui devraient en supporter les coûts. Les économies exportatrices peuvent faire valoir que les économies importatrices devraient payer la facture pour les émissions de carbone puisque ce

sont elles qui consomment les produits émetteurs de carbone. Cependant, les économies importatrices peuvent adopter le point de vue opposé et faire valoir que les économies exportatrices génèrent des revenus et créent même des emplois au plan national en fabriquant les produits émetteurs de carbone. Sur cette base, une solution équitable semble être le partage de la facture entre les producteurs exportateurs et les consommateurs importateurs.

Enfin, il convient de traiter la question fondamentale suivante : si la fragmentation en blocs est un pis-aller pour la coopération internationale en matière de commerce, comment pouvons-nous relancer la mondialisation ? La remondialisation, qui est l'élargissement du système commercial multilatéral à de nouvelles questions et à de nouveaux acteurs, paraît être une solution appropriée. Bien entendu, dans le cadre de ce processus, certains problèmes rencontrés par le système de l'OMC devront être résolus, comme ceux auxquels l'Organe de règlement des différends de l'OMC doit faire face aujourd'hui, afin que la coopération multilatérale puisse continuer de fonctionner et se développer.

#### Avertissement

**Les articles d'opinion relèvent de la seule responsabilité de leurs auteurs. Ils ne reflètent pas nécessairement les opinions ou les vues des Membres ou du Secrétariat de l'OMC.**

Bien que dans bon nombre d'économies la désorganisation du marché du travail soit permanente et substantielle, la fragmentation pourrait intensifier ce phénomène en augmentant le risque d'instabilité économique et de chômage. Par exemple, même si les tensions commerciales entre la Chine et les États-Unis ont eu quelques effets positifs sur l'emploi dans certaines branches de production nationales des États-Unis, ces effets n'ont pas permis de compenser les lourdes pertes d'emplois liées au renchérissement des intrants et à l'institution de droits à titre de rétorsion, et la diminution de l'emploi est particulièrement concentrée dans les communautés des États-Unis les plus exposées à ces droits (Caliendo et Parro, 2023 ; Flaaen et Pierce, 2019 ; Waugh, 2019).<sup>16</sup> De même, les régions de Chine les plus exposées aux droits de douane des États-Unis

ont généralement enregistré une baisse plus marquée de l'intensité lumineuse nocturne, ce qui indique une réduction de l'activité économique localisée, incluant les revenus et l'emploi (Chor et Li, 2021). Comme il est expliqué plus haut, quelques économies non-alignées peuvent quand même, à court terme, tirer parti de nouvelles possibilités d'emploi dans certains secteurs aidés par le détournement et la création d'échanges découlant de stratégies de fragmentation déterminées.

Certaines stratégies de découplage, telles que la relocalisation, pourraient aussi désorganiser les marchés du travail dans des secteurs déterminés en raison d'une automatisation plus poussée. Bien que les avancées technologiques dans la robotique et l'intelligence artificielle puissent faciliter la relocalisation

de certaines activités (généralement dans les économies à revenu élevé), elles peuvent également réduire le nombre d'emplois relocalisés en rendant redondants certains intrants et tâches importés (généralement dans les économies en développement) et en favorisant la rentabilité de l'automatisation (Faber, 2020). Ces processus d'automatisation peuvent aussi entraîner un recul de l'emploi dans les économies à partir desquelles la production est relocalisée. En outre, une plus grande automatisation accroîtra vraisemblablement la demande de travailleurs hautement qualifiés dans l'économie où a lieu la relocalisation, ce qui pourrait faire grimper la prime de qualification et exacerber les inégalités si des politiques complémentaires ne sont pas mises en place.

Les stratégies de découplage peuvent entraîner une hausse des prix, plus préjudiciable aux populations pauvres, car l'élévation des obstacles au commerce liés à la fragmentation est susceptible de renchérir les importations de biens et de services, alors que les ménages pauvres dépensent relativement plus pour ces biens et services marchands. Par exemple, les tensions commerciales entre la Chine et les États-Unis ont entraîné une augmentation du prix des produits intermédiaires et finals, avec une répercussion directe des coûts tarifaires additionnels sur les prix intérieurs des marchandises importées (Fajgelbaum *et al.*, 2019). En dépit des transferts et des allègements de l'impôt sur le travail, les ménages à faible revenu et faible patrimoine subissent de plein fouet la hausse des prix à la consommation des biens et des services marchands (Carroll et Hur, 2022). Une moindre intégration commerciale peut aussi réduire la diversité des produits, ce qui pourrait abaisser les niveaux de vie en limitant le nombre des produits les plus à même de répondre aux besoins, aux préférences et au budget des consommateurs (Amiti, Redding et Weinstein, 2019).

De même, la décision du Royaume-Uni de sortir de l'Union européenne a provoqué une dépréciation de la livre sterling qui a renchéri le prix des importations, ce qui a contribué à faire baisser le revenu réel. Du fait de la sortie du Royaume-Uni du Marché unique et de l'Union douanière, les prix des produits alimentaires ont augmenté de 6 %, entraînant un renchérissement de plus de 50 % du coût de la vie des ménages les plus pauvres par rapport aux ménages les plus riches (Bakker *et al.*, 2022).

L'accroissement des coûts du commerce lié à la fragmentation risque de rendre encore plus difficile la participation des MPME au commerce. Les effets de la fragmentation sur les MPME peuvent en théorie s'avérer positifs ou négatifs, en fonction des politiques spécifiques mises en œuvre et du contexte dans lequel se fait la mise en œuvre. S'agissant des effets positifs, la fragmentation peut créer un marché pour les MPME locales en réduisant la concurrence des grandes sociétés multinationales étrangères et en leur offrant l'occasion d'accéder à de nouveaux clients et d'accroître leur part du marché intérieur.<sup>17</sup> S'agissant des effets négatifs, la fragmentation peut relever les coûts du commerce

encourus par les MPME pour importer et exporter, ce qui fait qu'il serait plus coûteux pour elles de faire du commerce au niveau mondial et de rester compétitives sur les marchés mondiaux.<sup>18</sup> Dans les deux cas, la fragmentation peut entraîner une hausse des prix à la consommation.

Par exemple, la sortie de l'Union européenne a été source de nombreuses difficultés pour les PME, tant au Royaume-Uni que dans l'Union européenne, qui ont dû faire face à des problèmes liés à la transition, à l'incertitude accrue entourant les procédures et à des difficultés d'accès au financement. Même si, du fait de la pandémie de COVID-19 et de ses répercussions sur la chaîne d'approvisionnement, les entreprises ne savaient pas toujours avec certitude d'où venaient leurs difficultés, les entreprises intégrées dans les chaînes d'approvisionnement du Royaume-Uni et de l'UE ont fait état de difficultés particulières, notamment les petites entreprises engagées dans des transactions commerciales plus complexes (Brown, Liñares-Zegarra et Wilson, 2019 ; Calabrese, Degl'innocenti et Zhou, 2018).

Il est également probable que les coûts du commerce liés à la fragmentation pénalisent plus lourdement les femmes. Dans bon nombre d'économies, de nombreuses femmes font déjà face à des coûts d'exportation plus élevés que ceux supportés par les hommes parce qu'elles travaillent dans des secteurs où les obstacles au commerce sont relativement plus importants. Les coûts d'exportation auxquels les femmes sont confrontées pourraient donc encore augmenter sous l'effet des stratégies de fragmentation.<sup>19</sup> Si dans des secteurs spécifiques certaines femmes peuvent bénéficier de stratégies de fragmentation déterminées<sup>20</sup>, la limitation de l'accès au commerce mondial et aux entreprises peut encore entraver l'avancée économique des femmes (Banque mondiale et OMC, 2020). En outre, les femmes ont généralement des revenus inférieurs à ceux des hommes et peuvent bénéficier d'une sécurité de l'emploi moindre que celle des hommes, ce qui les rend plus vulnérables aux perturbations causées par la fragmentation. Le fait de ne plus pouvoir bénéficier de certains services, comme les soins de santé et la garde des enfants, en raison de la baisse de la croissance économique découlant de la fragmentation peut aussi avoir une incidence disproportionnée sur les femmes.

Enfin, la fragmentation peut encore engendrer des difficultés plus importantes pour la réduction de la pauvreté et des inégalités car elle limite la marge de manœuvre et les ressources financières dont disposent les gouvernements pour mettre en œuvre des politiques complémentaires destinées à remédier aux inégalités, telles que les politiques du marché du travail et les politiques de redistribution (OMC, 2017).

## 4. Comment rendre la remondialisation plus inclusive

Si la discussion porte principalement sur la coopération commerciale internationale, elle aborde également d'autres mesures qui seraient requises pour rendre la mondialisation plus inclusive, y compris la coopération internationale dans des domaines tels que la fiscalité et la concurrence, les programmes de soutien (par exemple l'aide publique au développement) visant à permettre aux économies en développement et aux PMA de financer et de mettre en œuvre certaines des mesures de libéralisation des échanges ainsi qu'une série de politiques nationales visant à appuyer les efforts d'ajustement liés à l'ouverture du commerce.

### a) Une relance de la coopération multilatérale pourrait contribuer à réduire les inégalités

#### (i) Un environnement commercial prévisible est essentiel pour accroître la participation de nouveaux partenaires commerciaux

Les engagements pris dans le cadre de l'OMC réduisent l'incertitude en matière de politique commerciale et favorisent ainsi le commerce, la diversification et le développement. Les données laissent entendre que la part du commerce mondial soumise à des droits de douane plus élevés résultant de chocs affectant les importations pendant la période 1996-2011 passerait d'un peu plus de 1 % dans le cadre des engagements actuels de l'OMC à plus de 10 % dans le cadre d'une situation contrefactuelle sans engagements (Jakubik et Piermartini, 2023).

Un environnement commercial stable et prévisible stimule la croissance et le développement de plusieurs façons. D'abord, la réduction de l'incertitude en matière de politique commerciale favorise le commerce et accroît l'efficacité des CVM. En effet, cette réduction expliquerait 22 % de la croissance des exportations chinoises vers les États-Unis à la suite de l'entrée de la Chine dans l'OMC en 2001 (Handley et Limão, 2017). Le fait de réduire l'incertitude en matière de politique commerciale entraîne une hausse des importations et une augmentation des bénéfices des entreprises (Handley, Kamal et Monarch, 2020). Ensuite, un environnement commercial stable et prévisible incite les nouvelles entreprises à exporter et donne lieu à une concurrence accrue et une baisse des prix, et accroît ainsi le bien-être (Crowley, Meng et Song, 2018 ; Feng, Li et Swenson, 2017). Enfin, une politique commerciale prévisible peut stimuler l'innovation et la croissance. Par exemple, la levée, pour les entreprises chinoises souhaitant accéder au marché des États-Unis, de l'incertitude en matière de politique commerciale par l'octroi du statut de Relations commerciales normales permanentes (terme juridique des États-Unis qui désigne une relation de libre-échange avec une autre économie) est allée de pair avec une augmentation de l'activité dans le domaine des brevets (Coelli, 2018).

Le fait de faire progresser les accessions à l'OMC peut aider les nouvelles économies à participer au système commercial mondial. Un nombre important d'éléments indique que l'accession à l'OMC développe le commerce et stimule la croissance. Cet effet se fait davantage ressentir dans les économies qui prennent un plus grand nombre d'engagements ou qui ont fait l'objet d'un processus de négociation rigoureux (Brotto, Jakubik et Piermartini, 2021 ; Larch et Yotov, 2023 ; Tang et Wei, 2009). Cela permet d'élargir la base de fournisseurs possibles pour les économies du monde entier et rend le système commercial plus résilient et plus inclusif.

#### (ii) Une plus grande coopération commerciale internationale peut favoriser la convergence économique mondiale

Il reste beaucoup à faire pour accroître la participation des économies en développement au système commercial international afin d'accélérer la convergence économique mondiale. Premièrement, davantage de progrès peuvent être réalisés en matière d'industrialisation tirée par les CVM. La coopération commerciale peut faciliter la participation d'un plus grand nombre d'économies aux CVM par la réduction des droits de douane et des mesures non tarifaires<sup>21</sup> (OMC, 2014). L'allègement des mesures non tarifaires, qui expliquent environ 14 % des différences des coûts du commerce entre les pays<sup>22</sup>, favoriserait une croissance durable et plus résiliente des CVM (Cali *et al.*, 2023 ; Ghose et Montfaucon, 2023). Deuxièmement, la poursuite des changements structurels dans les économies à revenu élevé dans lesquelles les activités manufacturières cèdent peu à peu la place aux activités de services pourra, à l'avenir, stimuler les importations de produits manufacturés en provenance des économies à faible revenu qui présentent un avantage comparatif pertinent pour les économies à revenu élevé. Troisièmement, comme les services s'échangent de plus en plus facilement entre les pays, ils constituent pour les économies en développement un autre moyen de s'intégrer dans le système commercial mondial (Nano et Stolzenburg, 2021).

Les simulations de l'OMC montrent que dans un scénario de «relance du multilatéralisme» qui donnerait lieu à une inversion du phénomène de hausses des droits de douane entre la Chine et les États-Unis, à de nouvelles baisses des droits de douane pour toutes les régions et à une diminution des MNT visant les biens et services, ainsi qu'à une réduction de l'incertitude, toutes les économies seraient mieux loties sur le long terme que dans les scénarios de fragmentation (voir la section D.2 et la figure D.5). Les avantages seraient encore plus importants dans un scénario de diminution supplémentaire de l'incertitude en matière de politiques et de nouvelles réductions des droits de douane et des MNT (Métivier *et al.*, 2023). L'augmentation des échanges aboutirait à une hausse du PIB par habitant partout dans le monde, qui favoriserait en particulier les économies en développement et les PMA grâce aux retombées technologiques.

**(iii) La mise en œuvre intégrale de l'Accord de l'OMC sur la facilitation des échanges peut stimuler le commerce et la croissance**

Pour exporter, les entreprises doivent respecter une réglementation et des procédures douanières coûteuses. Un jour supplémentaire en transit équivaut à un droit *ad valorem* compris entre 0,2 % et 2 % (Hummels et Schaur, 2013). Ces coûts affectent de manière disproportionnée les entreprises qui n'ont pas les ressources nécessaires pour gérer ces coûts ou qui opèrent dans un environnement très sensible au facteur temps, soit parce qu'elles produisent des biens périssables, dépendants de la mode ou rapidement dépassés ou périmés (tels que les produits alimentaires et les boissons, les produits électroniques ou les vêtements), soit parce qu'elles produisent des biens largement tributaires de chaînes d'approvisionnement complexes (comme le secteur automobile).

L'Accord de l'OMC sur la facilitation des échanges (AFE), en vigueur depuis 2017, vise à simplifier un certain nombre de processus et de procédures afin d'améliorer l'efficacité des pratiques et réglementations douanières et de gestion aux frontières. Selon les estimations de l'OMC, cet accord a entraîné un accroissement des échanges de 231 milliards d'USD, le commerce mondial des produits agricoles ayant augmenté en moyenne de 5 %, celui des produits manufacturés de 1,5 %, et le commerce total d'environ 1 %. Cette augmentation a particulièrement profité aux PMA, dont les exportations ont augmenté de 2,4 % au total, et de 17 % dans le secteur agricole. En outre, le revenu réel a augmenté de 0,12 % dans le monde et de 0,24 % pour les PMA (Beverelli *et al.*, 2023).

Selon le Mécanisme pour l'AFE, la mise en œuvre des engagements au titre de l'AFE atteint actuellement, d'après les estimations, 76,8 %, la mise en œuvre étant incomplète dans les économies en développement et les PMA. Sa mise en œuvre intégrale peut produire de nouveaux gains pour ces économies et favoriser l'inclusion et la résilience du système commercial multilatéral. La numérisation des procédures douanières et de transit pour les intégrer dans des systèmes reliés entre eux et interopérables ainsi que la mise en place de couloirs de transit et de pôles portuaires régionaux pourraient réduire considérablement les coûts du commerce, les délais de transit et favoriser le développement inclusif.

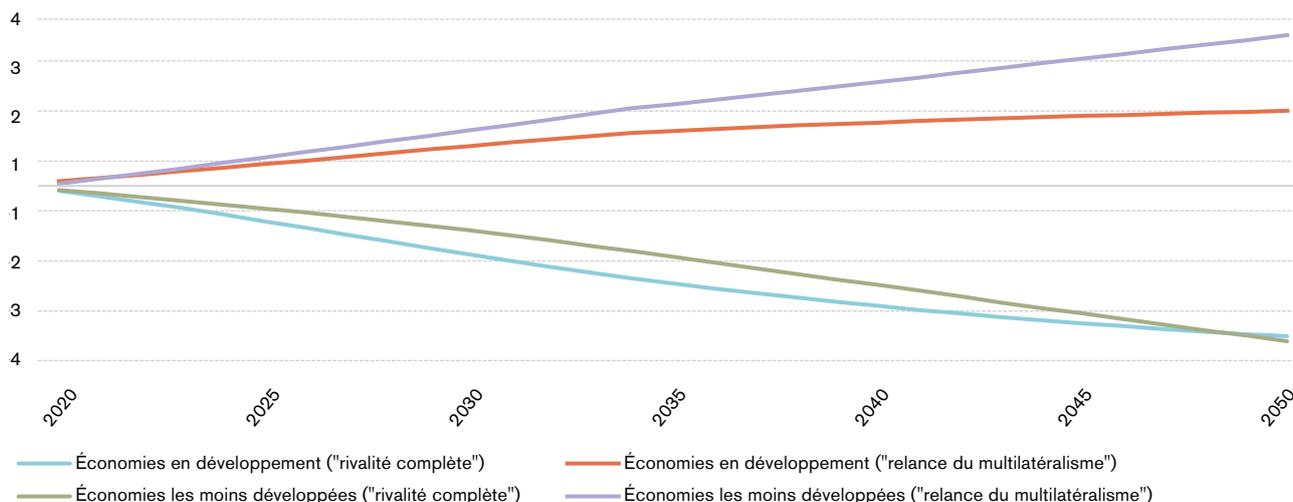
**(iv) Des marchés de services plus ouverts et plus prévisibles favorisent le développement tiré par les services**

Comme indiqué au chapitre B, l'importance que prennent les services dans l'économie mondiale s'est rapidement accrue et le commerce des services se développe à un rythme plus rapide que le commerce des marchandises. Les tendances démographiques, l'innovation technologique et l'augmentation du niveau des revenus laissent entrevoir une augmentation du commerce des services à l'avenir. Dans un scénario où les changements technologiques futurs s'accompagnent d'une réduction des obstacles au commerce des services, la part des services dans le commerce mondial pourrait augmenter de 50 % d'ici à 2040, et la part des économies en développement dans le commerce mondial des services pourrait augmenter d'environ 15 % (OMC, 2019b).

Certaines données semblent indiquer de plus en plus

**Figure D.5 : Une plus grande coopération commerciale internationale favorise la convergence économique**

Différence de taux de croissance cumulé du PIB en points de pourcentage par rapport aux économies développées (%)



Source: Métivier *et al.* (2023).

Note: Cette figure montre la différence de taux de croissance du PIB en points de pourcentage entre les économies développées et les économies en développement et entre les économies développées et les PMA à la fois dans un scénario de « rivalité complète » et dans un scénario de « relance du multilatéralisme ».

que la croissance tirée par les services ouvre une nouvelle voie vers le développement (Baldwin et Forslid, 2020 ; Nayyar, Hallward-Driemeier et Davies, 2021). La convergence économique dépend du bon fonctionnement de la CVM, qui repose sur les secteurs des services tels que ceux du transport, des télécommunications, des services financiers, de la distribution d'eau et d'électricité, généralement appelés services d'infrastructure ou services à la production. Le commerce des services dans ces secteurs accroît leur efficacité et est essentiel pour la compétitivité. La productivité de la main-d'œuvre d'une économie dépend essentiellement de la qualité des systèmes d'éducation et de santé de ladite économie. Il est donc indispensable que les économies en développement ne passent pas à côté des possibilités que le commerce des services peut offrir pour favoriser la convergence économique.

Les données empiriques existantes montrent qu'une plus grande ouverture dans des secteurs comme les services financiers, les télécommunications, la distribution d'électricité, les transports et les soins de santé a entraîné plusieurs résultats positifs, y compris des taux de croissance du PIB plus rapides (Myovella, Karacuka et Haucap, 2020 ; Pazarbasioglu *et al.*, 2020). En ouvrant le commerce, les économies peuvent exploiter leur avantage comparatif dans différents services, par exemple en exportant des services tels que la tenue de livres, les technologies de l'information (TI), les services bancaires ou comptables (relevant du mode 1 de fourniture de services de l'AGCS) ou en augmentant leur compétitivité en important des services d'infrastructure tels que les services d'ingénierie (relevant du mode 4 de fourniture de services de l'AGCS) ou les services financiers (relevant du mode 3 de fourniture de services de l'AGCS), ou encore en exportant des services touristiques (relevant du mode 2 de fourniture de services de l'AGCS).

Pourtant, de nombreux secteurs de services restent soumis à d'importantes restrictions commerciales, notamment dans les économies où les revenus sont plus faibles (voir l'encadré D.1). Les coûts totaux du commerce des services sont nettement plus élevés que ceux des marchandises, et sont particulièrement élevés pour les économies à faible revenu (OMC, 2021c). Le commerce des services a toujours été confronté à des coûts plus élevés que ceux du commerce des marchandises, ce qui s'explique en grande partie par l'« impératif de proximité » qui pèse sur le commerce des services (c'est-à-dire la nécessité d'une proximité physique entre les fournisseurs et les consommateurs de services) et par des régimes de politiques plus complexes que ceux qui s'appliquent au commerce des marchandises. Cette réglementation est souvent nécessaire pour atteindre des objectifs de politique publique. Par exemple, des prescriptions en matière d'éducation et de formation sont imposées aux fournisseurs de services, tels que les médecins, les ingénieurs ou les conseillers financiers pour garantir leurs compétences.

L'élargissement des engagements multilatéraux et le renforcement de la coopération internationale dans le domaine des services permettraient aux économies de tirer des avantages allant au-delà de l'ouverture unilatérale des marchés de services.

Premièrement, les garanties offertes par les accords commerciaux contre les revirements politiques donnent aux fournisseurs de services une incitation forte à fournir leurs produits à l'échelle internationale. Même lorsque les accords commerciaux consolident simplement les niveaux d'ouverture existants dans le secteur des services, la réduction de l'incertitude a un effet positif et significatif sur le volume des échanges bilatéraux (Lamprecht and Miroudot, 2018).

Deuxièmement, la coopération internationale en matière de réglementation contribue à éviter d'avoir des réglementations intérieures inutilement hétérogènes, qui sont une source de coûts commerciaux imprévus pour les fournisseurs de services. Selon certaines estimations, une plus grande harmonisation ou reconnaissance des réglementations étrangères pourrait accroître le commerce des services au moyen d'une présence commerciale dans des proportions allant de 13 % à 30 % (Kyvik-Nordås et Kox, 2009).

Troisièmement, la collaboration internationale peut contribuer à mobiliser l'assistance dont les économies en développement ont besoin pour établir et améliorer leurs structures de gouvernance réglementaire, ce qui permettra de faciliter l'ouverture de nouveaux marchés de services. Elle favorise également l'échange de renseignements et le partage des meilleures pratiques susceptibles d'éclairer l'élaboration des politiques relatives aux services de l'ensemble des économies afin qu'elles restreignent le moins possible le commerce.

Il s'est avéré difficile de réaliser des progrès en matière d'accès aux marchés. Cela dit, récemment, en décembre 2021, 69 Membres de l'OMC, représentant plus de 90 % du commerce mondial des services, ont conclu un accord sur la réglementation intérieure dans le domaine des services. L'Accord vise à faciliter le commerce des services en augmentant la transparence et la prévisibilité des procédures d'autorisation pour les fournisseurs de services désireux de faire des affaires sur les marchés étrangers. Selon des recherches menées par l'OMC et l'OCDE, ce résultat permettrait aux entreprises, en particulier aux petites, d'économiser 150 milliards d'USD par an au niveau mondial (OMC et OCDE, 2021). Parmi les moyens d'exploiter le potentiel du commerce des services, on pourrait renforcer la coopération internationale concernant les mesures de réglementation intérieure parallèlement aux négociations sur l'ouverture des marchés, et ainsi faciliter la participation aux CVM (OMC, 2019b).

**(v) Des règles régissant le commerce électronique pour une mondialisation plus inclusive**

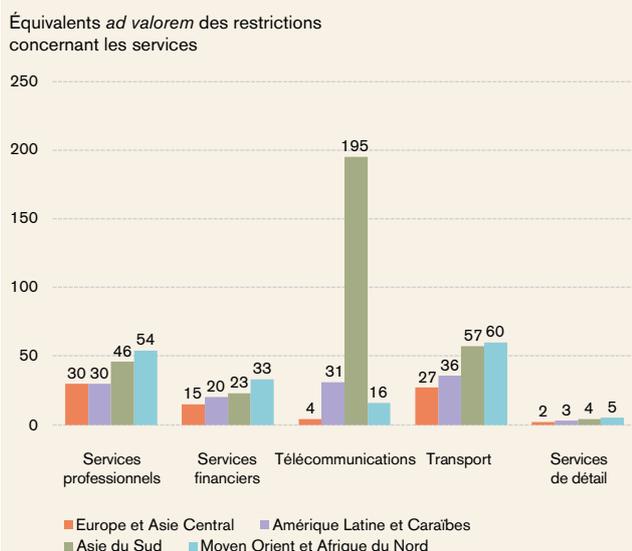
La composante la plus dynamique du commerce des services est celle des services fournis par voie numérique. Comme le montre le chapitre B, les exportations mondiales de services fournis par voie numérique ont presque quadruplé en valeur depuis 2005, progressant

de 8,1 % par an en moyenne pendant la période 2005-2022, un taux supérieur à celui des exportations de marchandises (5,6 %) et des autres services (4,2 %) pour atteindre 3 820 milliards d'USD en 2022, représentant une part de 54 % dans les exportations mondiales de services et 12 % des exportations totales de marchandises et services.

**Encadré D.1 : Ouverture du commerce des services et participation aux CVM du secteur manufacturier dans la région du Moyen-Orient et de l'Afrique du Nord**

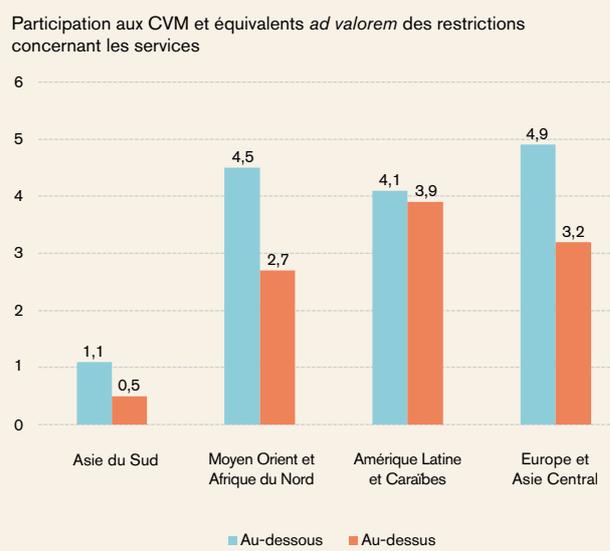
Pour participer aux chaînes de valeur mondiales (CVM), les entreprises ont besoin d'un secteur de services concurrentiel afin de coordonner efficacement les tâches fragmentées réparties dans différentes parties du monde. Au Moyen-Orient et en Afrique du Nord (MENA), la libéralisation des services et la participation aux CVM sont étroitement liées (Karam et Zaki, 2020). Par rapport à d'autres économies émergentes, les secteurs de services de la région MENA sont très réglementés, et soumis à des restrictions commerciales particulièrement strictes, à l'exception des télécommunications (voir la figure D.6.1). Une meilleure intégration aux CVM est associée à une utilisation plus faible des services qui ont tendance à faire face à des restrictions commerciales relativement plus élevées (voir la figure D.6.2). Les entreprises participant aux CVM sont deux fois plus nombreuses dans les secteurs ouverts que dans les secteurs fermés, ce qui montre que des politiques visant à protéger le secteur des services ont des effets négatifs sur la compétitivité du secteur manufacturier et l'intégration dans les CVM. La part des entreprises participant aux CVM dans la région MENA est presque deux fois plus élevée pour les secteurs plus ouverts que pour les secteurs plutôt fermés, ce qui signifie que les politiques visant à protéger le secteur des services sont susceptibles d'influer sur la compétitivité du secteur manufacturier et de réduire l'intégration dans les CVM. La plupart des économies du Moyen-Orient et de l'Afrique du Nord souffrent d'une compétitivité limitée et d'une incapacité à monter en gamme dans les CVM en raison de facteurs tels que la perte de compétitivité des services protégés et l'absence de politiques industrielles concurrentielles.

**Figure D.6.1 : Équivalents *ad valorem* des restrictions concernant les services (par secteur)**



Source : Tableau établi par les auteurs à partir de Jafari et Tarr (2017).

**Figure D.6.2 : Participation aux CVM et équivalents *ad valorem* des restrictions concernant les services (par région)**



Source : Tableau établi par les auteurs à partir de l'enquête menée par la Banque mondiale auprès des entreprises.  
 Note : Cette figure compare la part des entreprises manufacturières qui participent aux CVM et qui dépendent des services protégés (au-dessus de l'EAV médian) avec la part de celles qui utilisent des secteurs de services plus ouverts (au-dessous de l'EAV médian).

Le Maroc fait figure d'exception dans la région, du fait du caractère moins restrictif de ses secteurs de services, comme en témoignent ses faibles équivalents *ad valorem* (EAV) des restrictions au commerce des services (Jafari et Tarr, 2017). Son succès dans les CVM du secteur automobile met en évidence les avantages qu'offre un commerce des services libéralisé, alors qu'il est passé d'une activité d'assemblage à forte intensité de main-d'œuvre et à faible valeur ajoutée à la fabrication de pointe de pièces et composants essentiels et à des services d'ingénierie (Vidican-Auktor, 2022). Le Maroc est actuellement le premier constructeur automobile de l'Afrique et la première destination de l'IED sur le marché automobile aux côtés de l'Afrique du Sud (Agarwal *et al.*, 2022 ; Vidican-Auktor et Hahn, 2017). Il convient de noter que le pays a aussi lancé un prototype de véhicule à hydrogène.

Le Maroc doit sa réussite à la cohérence de ses politiques, y compris à son accession à l'OMC, à la signature de multiples ALE, à la réduction des droits d'importation dans le secteur automobile et au lancement de plans de développement industriel. Ces plans favorisent la recherche et le développement, la modernisation technologique, la numérisation et le développement des marchés de services compétitifs, alors que, dans le même temps, des incitations sont offertes aux PME pour qu'elles développent leur collaboration avec les investisseurs internationaux et participent davantage aux CVM dans le secteur automobile.

Encadré réalisé par M. Chahir Zaki (professeur à l'Université du Caire et titulaire de la chaire de l'OMC) et Mme Nora Aboushady (Université du Caire).

Le commerce numérique peut stimuler la croissance en augmentant les exportations, en diversifiant les économies et en améliorant la compétitivité.<sup>23</sup> En particulier, il peut offrir de nouvelles possibilités de croissance aux économies qui ont eu moins d'opportunités de participer à la mondialisation, favorisant ainsi la convergence économique.

Premièrement, le commerce numérique peut stimuler les exportations de ces économies et leur permettre de mieux tirer parti des économies d'échelle, ce qui favorise la croissance. Les produits fournis par voie numérique (tels que les livres électroniques, la musique et les logiciels) sont moins sensibles aux coûts de transport que les produits qui sont livrés physiquement. Lorsqu'ils réalisent des achats sur Internet, les consommateurs peuvent suivre leurs commandes en ligne, tirer parti des avis des autres clients sur la qualité des produits et comparer les prix entre les marchés, ce qui permet de compenser le manque d'informations ou le sentiment de méfiance dont les petites entreprises pâtissent généralement davantage. Par conséquent, la mauvaise qualité des infrastructures de transport, l'inefficacité des procédures de passage de la frontière et la petite taille des entreprises sont des inconvénients moins marqués dans le commerce numérique que dans le commerce hors ligne.

Deuxièmement, le commerce numérique peut favoriser la diversification économique en rendant échangeables des services transfrontières qui ne l'étaient pas auparavant. Les technologies numériques permettent la fourniture de services, tels que les services de comptabilité, d'éducation, de télé-médecine et des technologies de l'information (TI), au moyen de nouvelles méthodes et suppriment la nécessité d'une interaction en face à face. La diversification est particulièrement importante pour la croissance durable des économies dont le PIB est fortement tributaire des exportations de ressources naturelles ou de produits de base et qui sont donc

vulnérables face à la volatilité des prix, ou qui dépendent largement du tourisme, un secteur particulièrement vulnérable aux chocs comme les catastrophes naturelles ou les troubles civils.

Troisièmement, l'importation de services numériques tels que les services financiers peut accroître la compétitivité des entreprises d'une économie en développement sur les marchés internationaux en ouvrant l'accès à de nouvelles sources de financement et en améliorant les transactions financières.

Si le commerce numérique représente une nouvelle source d'intégration dans l'économie mondiale pour les économies à plus faible revenu, le cadre réglementaire du numérique est devenu plus strict dans de nombreuses économies. Sur les 85 économies visées par l'Indice de restrictivité des échanges de services numériques de l'OCDE<sup>24</sup>, qui mesure les obstacles qui entravent ou réduisent à néant la capacité des entreprises à fournir des services qui transitent par des réseaux électroniques, 37 ont des indices plus élevés en 2022, signe d'un régime réglementaire plus fermé qu'en 2014 (année la plus proche pour laquelle des données sont disponibles), 27 ont des indices similaires et 21 ont des indices inférieurs. L'absence d'une quelconque forme de réglementation dans certaines économies pose un problème supplémentaire.

Les restrictions et les lacunes en matière de réglementation peuvent à la fois constituer un obstacle au commerce, à l'innovation et à la croissance dans l'économie numérique, tandis que la coopération internationale propice à un cadre réglementaire équitable, transparent et prévisible peut être un outil puissant qui permet de tirer parti de l'économie numérique (voir l'encadré D.2). La mise à jour des règles internationales aux fins de la protection des consommateurs et des entreprises qui réalisent des transactions en ligne

(portant sur des questions telles que le respect de la vie privée, la protection des données, les droits de propriété intellectuelle, la protection des consommateurs et les systèmes de paiement électronique) peut renforcer la confiance des entreprises et des consommateurs dans la sécurité et la fiabilité des transactions en ligne. Cela permettrait de faire augmenter la demande et pousserait à investir dans le développement de nouvelles technologies et de nouveaux services, ce qui pourrait contribuer à stimuler la croissance économique et à créer des emplois. La coopération internationale pourrait également aller au-delà de ces questions et couvrir des problématiques telles que la fracture numérique et la concentration du pouvoir de marché entre les mains de quelques entreprises puissantes.

**(vi) La facilitation de l'investissement peut contribuer à rendre les CVM plus inclusives**

Le commerce et l'investissement sont étroitement liés et se renforcent mutuellement, en particulier dans le contexte des CVM. Un réseau de relations d'investissement soutient souvent les CVM, les entreprises chefs de file pouvant choisir de cimenter leurs relations dans le cadre des CVM par le biais d'investissements étrangers directs (IED).

L'IED peut contribuer à la convergence économique mondiale. Il est prouvé qu'il peut favoriser le transfert des technologies de production, des compétences techniques, des capacités d'innovation, des technologies «douces», comme la connaissance des marchés, l'expertise en matière de services à la clientèle ou les compétences d'organisation et de gestion, ainsi que

**Encadré D.2 : Activités en cours à l'OMC relatives à la réglementation du commerce électronique**

Les questions liées au commerce qui se rapportent au commerce électronique mondial sont examinées dans le cadre du Programme de travail de l'OMC sur le commerce électronique. En 1998, les Membres de l'OMC sont convenus d'imposer un moratoire temporaire relatif aux droits de douane sur les transmissions électroniques. En juin 2022, ils ont prorogé le moratoire jusqu'à la treizième Conférence ministérielle de l'OMC (CM13) et sont convenus d'intensifier les discussions concernant la portée, la définition et l'incidence du moratoire, sur lesquelles les Membres continuent d'avoir des vues différentes.

En outre, un groupe de 71 Membres de l'OMC est convenu, en 2017, d'engager des travaux exploratoires en vue de futures négociations à l'OMC sur les aspects du commerce électronique liés au commerce dans le cadre d'une initiative connue sous le nom d'Initiative liée à la Déclaration conjointe sur le commerce électronique. Le nombre de Membres de l'OMC participant aux négociations est passé à 89 (en juillet 2023), représentant plus de 90% du commerce mondial. Ces négociations portent sur un large éventail de sujets essentiels tels que la protection des consommateurs en ligne, la signature et l'authentification électroniques, les contrats électroniques, la transparence, le commerce sans papier, l'accès ouvert à Internet et les flux de données et la localisation des données.

Les coorganisateur de l'Initiative liée à la Déclaration conjointe sur le commerce électronique ont annoncé le lancement du Cadre de renforcement des capacités en matière de commerce électronique en juin 2022 qui vise à renforcer l'inclusion numérique et à aider les économies en développement et les PMA à tirer parti des possibilités offertes par le commerce numérique, y compris les négociations, par le biais de l'assistance technique, la formation et le renforcement des capacités.

l'accès aux réseaux de commercialisation internationaux (Moran, Görg et Seric, 2016). Il est également établi que l'IED entrant a des effets d'accroissement de la productivité sur les entreprises nationales, y compris les MPME, et sur l'économie dans son ensemble (Javorcik, 2004), et que les CVM qui bénéficient d'investissements fondés sur des relations ont tendance à être plus résistantes aux chocs que celles qui reposent sur des transactions effectuées dans des conditions de pleine concurrence (Cattaneo et Shepherd, 2014).

Toutefois, les flux d'IED ne sont pas répartis uniformément entre l'ensemble des économies. En 2021, l'Afrique ne représentait que 5,2% des entrées mondiales d'IED et l'Amérique latine 8,5% (CNUCED, 2023).<sup>25</sup> Quant

aux PMA, ils ne représentaient que 1,6% des entrées mondiales d'IED.

Les cadres politique et institutionnel jouent un rôle clé en contribuant à réduire les risques pour les investisseurs privés et à promouvoir l'IED associé aux réseaux de production transfrontières (OCDE, 2015) et il est établi qu'un régime réglementaire plus restrictif régissant l'IED est associé à un degré plus faible d'intégration dans les CVM (Shepherd et Prakash, 2021). Il est donc essentiel de mettre en place un climat d'affaires plus transparent, plus efficace et plus favorable à l'investissement – en simplifiant, pour les investisseurs nationaux et étrangers, l'investissement en soi, l'exercice de leurs activités courantes et le développement de leurs investissements existants.

Dans ce contexte, en juillet 2023, un groupe de Membres de l'OMC a achevé les négociations sur l'Accord sur la facilitation de l'investissement pour le développement (Accord FID).<sup>26</sup> Cet accord vise à accroître la transparence des mesures concernant les investissements, à accélérer et à simplifier les procédures administratives liées à l'investissement, à renforcer la coopération internationale, à échanger des renseignements et des meilleures pratiques, ainsi qu'à promouvoir l'investissement durable. L'Accord FID comprend une section spécifique sur le « traitement spécial et différencié » (TSD), sur le modèle de celle figurant dans l'Accord sur la facilitation des échanges (AFE). Les participants ont souligné l'importance des évaluations des besoins en matière de facilitation de l'investissement. Comme base pour l'évaluation des besoins en matière de FID, le Secrétariat de l'OMC, en collaboration avec sept organisations internationales partenaires<sup>27</sup>, a élaboré un Guide d'autoévaluation en matière de facilitation de l'investissement, en s'appuyant sur la riche expérience acquise avec le Guide d'autoévaluation sur l'AFE. On estime que les gains attendus en termes de bien-être au niveau mondial résultant d'un accord sur la facilitation de l'investissement pour le développement pourraient être compris entre 0,56 % et 1,74 % mais cela dépend de la mesure dans laquelle l'accord potentiel, en fonction de son caractère approfondi, faciliterait l'investissement (Balistreri et Oleksyuk, 2021).<sup>28</sup> L'initiative FID regroupe plus de 110 Membres de l'OMC participants (plus des deux tiers des Membres de l'OMC), y compris plus de 70 économies en développement, dont 20 PMA. La participation de tous les Membres à ces négociations serait un moyen de rendre la remondialisation plus inclusive.

#### **(vii) Les organisations internationales ont un rôle important à jouer**

Les coûts du commerce sont plus élevés pour les économies à faible revenu et à revenu intermédiaire. L'OMC estime, par exemple, que les coûts du commerce dans les économies africaines sont 1,5 fois plus élevés que dans les économies à revenu élevé. La politique commerciale est une composante importante des coûts totaux du commerce (représentant environ entre 14 % et 22 % de la variation des coûts totaux du commerce selon l'Indice des coûts du commerce de l'OMC). Mais pour les nombreuses économies qui n'ont que faiblement bénéficié de la mondialisation, il est important de compléter les réformes en matière de politique commerciale par d'autres politiques afin de réduire les coûts globaux du commerce.

Selon les estimations de l'OMC, dans la répartition des coûts globaux du commerce, les infrastructures de transport et de communication sont deux facteurs importants qui influent sur les coûts du commerce. Comme on l'a vu précédemment, il importe d'ouvrir ces secteurs de services à la coopération internationale pour améliorer leur efficacité et pour renforcer la compétitivité des entreprises qui utilisent ces services afin de leur permettre de commencer à exporter. Toutefois, la

réduction des coûts du commerce exige également de développer des infrastructures. Cela nécessite généralement d'importants investissements que de nombreuses économies en développement ne peuvent pas se permettre. En ouvrant l'accès aux fournisseurs étrangers dans les secteurs de l'infrastructure et les marchés publics, le commerce international peut grandement contribuer à attirer les investissements nécessaires, et inciter à la prise de mesures multilatérales visant à mobiliser des ressources pour améliorer les infrastructures.

La coopération et les partenariats internationaux sont également essentiels à la promotion d'une croissance inclusive et durable du commerce numérique, car les économies à faible revenu présentent d'importantes lacunes en termes d'infrastructures numériques, de compétences numériques et de cadres juridiques et réglementaires. En 2022, seulement 56 % de la population des économies à revenu intermédiaire de la tranche inférieure et seulement 26 % de la population des économies à faible revenu avaient accès à Internet, un net contraste avec le taux de pénétration d'Internet de 92 % observé dans les économies à revenu élevé. Si de nombreuses économies à faible revenu ont adopté des stratégies de transformation numérique, leurs cadres réglementaires restent souvent sous-développés. Seulement la moitié environ des économies subsahariennes est dotée d'une législation complète pour protéger les données personnelles (CUA et OCDE, 2021), tandis qu'environ 75 % de ces économies ont adopté des lois portant sur la cybercriminalité (UIT, 2021).

L'amélioration de la connectivité numérique réduit les coûts du commerce transfrontières tant pour les marchandises que pour les services, en particulier pour les services fournis aux entreprises et les services professionnels. Il est important de noter que l'effet de réduction des coûts liés au commerce tiré de l'amélioration de la connectivité est amplifié par un cadre réglementaire ouvert. Les estimations obtenues au moyen de l'Indice des coûts du commerce de l'OMC montrent que si toutes les économies amélioraient leur connectivité à large bande mobile pour atteindre, au moins au niveau de l'économie, le 75<sup>ème</sup> centile de la distribution mondiale, c'est-à-dire des niveaux similaires à ceux de l'Autriche, de l'Indonésie, de l'Afrique du Sud ou de l'Uruguay, la réduction des coûts moyens du commerce se situerait entre 4 % pour les économies à revenu élevé et 11 % pour les économies à faible revenu. En outre, si toutes les économies amélioraient également leur cadre réglementaire pour atteindre au moins le 75<sup>ème</sup> centile de la distribution mondiale, l'incidence de l'accroissement de la connectivité numérique serait beaucoup plus prononcée, allant de 6 à 22 % (voir la figure D.7).<sup>29</sup> Les prévisions fondées sur le Modèle du commerce mondial de l'OMC donnent à penser que la numérisation pourra accroître les exportations africaines de services d'environ 74 milliards d'USD entre 2023 et 2040 (plus de 7 % par an).

Plusieurs initiatives sont déjà en place pour remédier aux obstacles nationaux auxquels font face les économies moins développées et qui les empêchent de tirer parti des transformations numériques. Ces initiatives portent sur les trois dimensions de la fracture numérique qui touche les économies à plus faible revenu (c'est-à-dire l'infrastructure, les compétences et les lacunes réglementaires) (voir l'encadré D.3).

Réduire la fracture numérique entre les économies développées technologiquement avancées et les économies en développement est un objectif clé des Objectifs de développement durable (ODD) de l'ONU. L'ODD 9C vise à accroître nettement l'accès aux technologies de l'information et des communications et à faire en sorte que tous les habitants des pays les moins avancés aient accès à Internet à un coût abordable d'ici à 2020. Reconnaisant l'importance de l'inclusion numérique, l'initiative Aide pour le commerce de l'OMC, qui aide les économies en développement, et en particulier les PMA, à participer aux échanges commerciaux, favorise la connectivité numérique et l'inclusion. Les organisations internationales ont aussi lancé des programmes visant à aider les économies en développement à renforcer les réglementations et les compétences afin de tirer parti des technologies numériques, comme le Partenariat pour le développement numérique de la Banque mondiale, lancé en 2016, qui aide les économies en développement à renforcer les réglementations et les compétences pour tirer parti des technologies numériques. En collaboration avec la CNUCED, la Banque mondiale a également mis en œuvre le programme «eTrade for Development» (le commerce électronique au service du développement) pour aider les pays en développement à renforcer l'entrepreneuriat numérique, à améliorer l'environnement réglementaire des marchés numériques et à faciliter

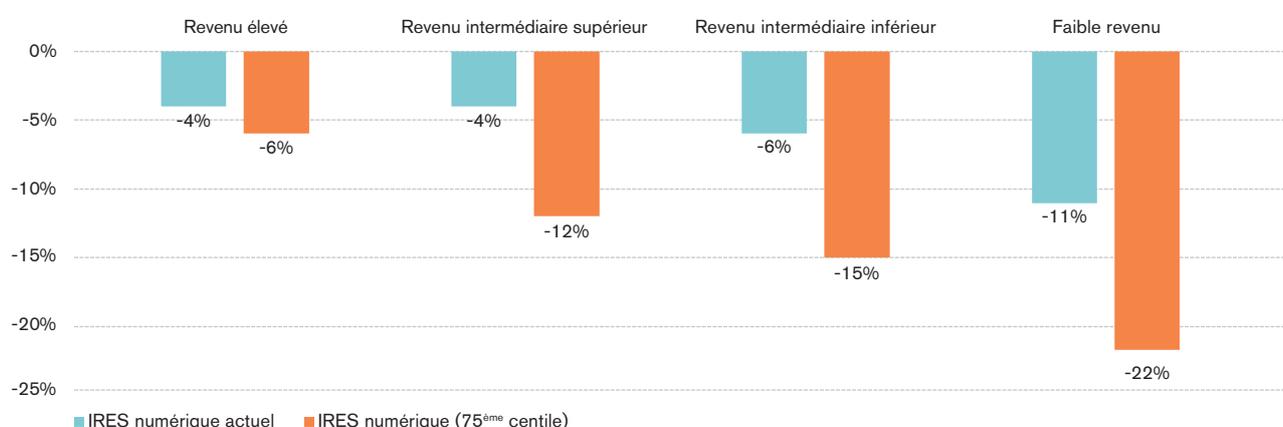
l'adoption de procédures douanières et la logistique de façon à réduire les coûts du commerce électronique.

Les organisations internationales jouent un rôle central en appuyant la collecte et la diffusion de statistiques fiables sur les technologies de l'information et de la communication (TIC), qui sont essentielles pour élaborer et mettre en œuvre des politiques efficaces. L'Union internationale des télécommunications (UIT), en collaboration avec l'initiative «eTrade for all» de la CNUCED, a lancé un programme de statistiques sur les TIC qui fournit un soutien technique pour la collecte de données et la formation du personnel des offices nationaux de statistique. De même, le «Partenariat sur la mesure des TIC au service du développement»<sup>30</sup>, initiative multipartite, vise à améliorer la qualité et la disponibilité des données sur les TIC, en particulier dans les économies en développement. L'OMC a travaillé avec l'OCDE, le FMI et la CNUCED sur un nouveau manuel sur la mesure du commerce numérique. Le G-20 a également reconnu qu'il était important de disposer de données fiables pour élaborer des politiques et a entrepris des travaux sur la mesure du commerce numérique, des discussions ayant lieu au sein du Groupe de travail du G-20 sur le commerce et l'investissement (TIWG) et de l'Équipe spéciale du G-20 sur l'économie numérique.

#### (viii) Une intégration régionale renforcée en complément du multilatéralisme

L'intégration régionale peut être une stratégie efficace pour intégrer les économies dans les marchés mondiaux. Elle permettrait d'accroître la compétitivité sur les marchés internationaux en créant des marchés plus vastes et plus efficaces, en attirant l'investissement étranger, en favorisant la spécialisation et en servant de cadre à la coopération. L'intégration régionale peut venir

Figure D.7 : L'amélioration des infrastructures et de la réglementation numériques réduit les coûts du commerce



Source: Estimations du Secrétariat de l'OMC fondées sur la méthode de l'Indice des coûts du commerce de l'OMC.

Note: Les chiffres montrent la réduction moyenne estimée des coûts du commerce pour les différents groupes de revenu dans un scénario où toutes les économies améliorent leur accès à la large bande mobile, au moins au niveau de l'économie, pour atteindre le 75<sup>ème</sup> centile de la distribution mondiale en 2020. Les deux colonnes indiquent les estimations faites en fonction du niveau de l'Indice de restrictivité des échanges de services numériques (IRES numérique).

### Encadré D.3 : Diversité de la coopération internationale en matière de compétences, d'infrastructures et de lacunes réglementaires

Plusieurs organisations internationales dont l'Internet Society (ISOC), le Centre du commerce international (ITC), l'Union internationale des télécommunications (UIT), la Commission des Nations Unies pour le droit commercial international (CNUDCI), la Conférence des Nations Unies sur le commerce et le développement (CNUCED), l'Union postale universelle (UPU) et la Banque mondiale, ont lancé des programmes en vue de renforcer les compétences nécessaires au commerce numérique. Les organisations régionales et les banques de développement, comme l'Union africaine et l'Association des nations de l'Asie du Sud-Est (ASEAN), ont également mis en place des programmes visant à renforcer les compétences numériques.

Plusieurs organisations internationales favorisent également l'adoption de technologies numériques pour améliorer les procédures douanières et la logistique transfrontières du commerce électronique. Des programmes comme le Système douanier automatisé (SYDONIA) de la CNUCED, le Programme d'appui à la facilitation des échanges de la Banque mondiale et le programme de facilitation des échanges de l'ITC aident les économies à surmonter les obstacles douaniers en simplifiant et, dans certains cas, en harmonisant les procédures liées au commerce et les flux d'information. Plus récemment, l'OMC et la Banque mondiale ont lancé un projet d'évaluation des besoins en matière de commerce numérique en Afrique.

Certaines organisations internationales contribuent à l'élaboration de l'infrastructure réglementaire nécessaire pour assurer la sécurité du commerce numérique, comme le Programme de la CNUCED sur le commerce électronique et la réforme du droit, les cadres juridiques et réglementaires de l'UIT et les Lois types de la CNUDCI. L'Organisation des Nations Unies (ONU), l'Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE), et l'Organisation mondiale des douanes (OMD) fournissent également des lignes directrices et des recommandations sur divers domaines réglementaires, y compris la protection des consommateurs, la confidentialité des données et la cybersécurité. La nécessité d'une coopération internationale pour renforcer la cybersécurité est à l'origine de nombreuses initiatives, parmi lesquelles les travaux des Groupes d'experts gouvernementaux de l'ONU chargés d'examiner les progrès de l'informatique et des télécommunications dans le contexte de la sécurité internationale.

La coopération internationale en matière de réglementation dans le domaine de la protection de la propriété intellectuelle dans l'environnement numérique a fait des progrès. Les Recommandations conjointes de l'Organisation mondiale de la propriété intellectuelle (OMPI) fournissent des normes pour les marques de fabrique ou de commerce et les droits de propriété industrielle sur Internet. Les « Traités Internet » de l'OMPI mettent à jour la protection du droit d'auteur dans les contextes numériques. L'OMPI aide aussi les économies à faire usage des technologies numériques pour la propriété intellectuelle et l'innovation mondiale.

compléter et renforcer le système commercial mondial en offrant un cadre d'expérimentation et d'apprentissage et en favorisant l'adoption de normes et de meilleures pratiques internationales.<sup>31</sup>

Les coûts du commerce intrarégional dans certaines régions sont obstinément élevés et entravent la croissance économique dans tous ses aspects. L'OMC estime que les exportations africaines hors de l'Afrique sont assujetties à un droit de douane équivalent à 210 %, tandis que les exportations intra-africaines sont assujetties à un droit équivalent à 460 %.<sup>32</sup> En Afrique du Nord et en Afrique subsaharienne, par exemple, les droits d'importation moyens dans la région s'élèvent à 5 % et 7 %, respectivement, tandis que pour le Marché commun du Sud (MERCOSUR), l'ASEAN, l'Accord États-Unis-Mexique-Canada, ou l'Union européenne, les droits d'importation dans ces régions sont inférieurs à 1 % ou avoisinent ce pourcentage (EIGanainy *et al.*, 2023).

Le renforcement de l'intégration commerciale régionale pourrait favoriser à la fois les résultats économiques globaux et l'intégration dans le marché mondial au-delà du commerce des produits de base. Par exemple, la mise en œuvre intégrale de la Zone de libre-échange continentale africaine (ZLECAf) pourrait donner lieu à une augmentation additionnelle de 29 % des exportations totales d'ici à 2035. Les exportations intra-africaines pourraient connaître une forte augmentation de 81 % tandis que les exportations vers le reste du monde augmenteraient également, de 19 %. Le secteur manufacturier bénéficierait particulièrement d'une réduction des obstacles tarifaires et non tarifaires, qui, selon les prévisions, entraînerait une augmentation de 62 % des exportations (Banque mondiale, 2020). Comme le commerce des produits manufacturés permet une plus grande diversification que ce qui est possible avec le commerce des produits de base, les économies africaines pourraient s'intégrer davantage dans les CVM.

Les exportations pourraient être davantage diversifiées dans les économies au profil similaire qui participent au commerce (Regolo, 2013).

L'intégration commerciale régionale attire non seulement davantage d'IED de la part des économies de la région, mais aussi de la part de pays hors de la région (Levy-Yeyati, Stein et Daude, 2003 ; te Velde et Bezemer, 2006). En favorisant la convergence réglementaire, l'intégration commerciale régionale permet également aux entreprises extrarégionales qui disposent d'une expérience antérieure en matière d'exportation avec l'une des économies intégrées d'avoir plus de chances d'exporter et d'entrer sur les marchés (Lee, Mulabdic et Ruta, 2023). Dans l'ensemble, cela donne à penser qu'il serait possible d'intégrer le marché mondial à long terme en passant tout d'abord par une intégration au niveau régional.

**b) Une coopération internationale accrue pourrait contribuer à une plus large répartition des avantages du commerce au sein des économies**

Une plus grande coopération commerciale internationale peut garantir une remondialisation plus inclusive pour les populations et les entreprises et contribuer à la lutte contre la pauvreté en soutenant le commerce, y compris électronique, et en permettant aux MPME, aux femmes et aux ménages à faible revenu de tirer parti de nouvelles possibilités.

**(i) Le commerce numérique peut rendre le commerce plus inclusif**

La coopération commerciale internationale est à même de stimuler la croissance du commerce numérique et de rendre le commerce plus inclusif non seulement pour les économies mais aussi pour les MPME et les femmes. Même s'ils posent un certain nombre de défis aux MPME, les marchés en ligne présentent plusieurs avantages pour les petites entreprises par rapports aux marchés hors ligne.

Premièrement, le commerce en ligne réduit notablement les coûts du commerce, notamment ceux qui sont liés à l'obtention d'informations. Cela peut bénéficier de manière disproportionnée aux MPME, car ces coûts du commerce sont généralement des coûts fixes et sont donc particulièrement lourds pour elles (Fontagné, Orefice et Piermartini, 2020).

Deuxièmement, les marchés en ligne nécessitent moins de capitaux. Lorsque des sociétés vendent en ligne, elles n'ont pas besoin d'investir dans l'ouverture d'un magasin à l'étranger pour inciter les clients à venir découvrir et acheter leurs produits. Ce moindre besoin de capitaux favorise les MPME, en particulier dans les économies en développement, où les marchés financiers sont parfois moins efficaces.

Troisièmement, les gammes de produits dans lesquelles les MPME sont majoritairement présentes, telles que les cadeaux et l'artisanat, attirent une plus grande part de la demande totale dans le commerce en ligne par rapport au commerce hors ligne (OMC, 2018b).

Quatrièmement, grâce au développement des plates-formes et des systèmes de paiement en ligne, même les petites entreprises peuvent participer directement au commerce international, sans avoir à recourir à des intermédiaires, de grands grossistes et détaillants, pour exporter.

Certaines données empiriques donnent à penser que les femmes bénéficient plus du commerce numérique que les hommes. Une enquête de l'ITC montre que la part des entreprises détenues par des femmes double lorsque l'on passe du commerce traditionnel hors ligne au commerce électronique transfrontières. En Afrique, on a constaté que, parmi les entreprises qui font exclusivement du commerce en ligne, trois sur quatre appartiennent à des femmes (ITC, 2017). Les femmes sont aussi relativement plus présentes sur les marchés en ligne. Sur Upwork, un marché en ligne qui permet aux travailleurs indépendants d'offrir leurs services, 44 % des travailleurs sont des femmes, contre une moyenne de 25 % pour l'économie non agricole au niveau mondial (Banque mondiale, 2016). Airbnb estime à plus de 1 million le nombre de femmes hôtes sur son site, ce qui représente 55 % du total de ses hôtes au niveau mondial (Zervas, Proserpio et Byers, 2017).

Les plates-formes de commerce électronique et de travail en ligne et les paiements en ligne favorisent tout particulièrement la participation des femmes au commerce, car elles aident à faire face aux contraintes financières, de temps et de mobilité. Le commerce électronique permet aux femmes de gérer leur entreprise tout en s'acquittant de leurs obligations domestiques, et de s'adresser à un marché beaucoup plus vaste qu'elles ne pourraient le faire hors ligne. En outre, les solutions numériques réduisent les coûts de recherche entre acheteurs et vendeurs, et évitent les interactions directes, ce qui permet à un plus grand nombre de femmes de participer aux réseaux commerciaux traditionnellement dominés par les hommes. Les plates-formes de financement participatif fondées sur les technologies peuvent aussi aider les femmes à avoir accès au financement du commerce (Banque mondiale et OMC, 2020).

La connectivité joue un rôle fondamental pour ce qui est d'assurer l'égalité d'accès à l'information, à l'éducation et aux possibilités d'emploi pour les jeunes partout dans le monde. L'essor des plates-formes en ligne offre aux jeunes la possibilité de travailler de n'importe où dans le monde et d'utiliser leurs compétences numériques pour travailler. En fonction de la qualité de l'infrastructure, cela peut être particulièrement avantageux pour les jeunes originaires de régions géographiquement éloignées, notamment lorsque les coûts de transport sont élevés.

Grâce aux réseaux sociaux, les jeunes peuvent aussi constituer des réseaux et collaborer avec d'autres personnes dans le monde entier, tandis que les jeunes entrepreneurs peuvent toucher un public mondial et vendre leurs produits ou services en ligne. Pour ce qui est de l'éducation, les plates-formes d'enseignement en ligne permettent d'acquérir des compétences nouvelles et des connaissances depuis n'importe quel endroit du monde, et des matériels didactiques peuvent être obtenus dans un plus grand nombre de langues qu'auparavant par des moyens électroniques.

Les nouvelles possibilités vont toutefois de pair avec de nouveaux défis. Comme nous l'avons vu dans la section D.3 a), l'accès aux infrastructures numériques varie beaucoup d'une économie à l'autre, tout comme les compétences et le savoir-faire technique. Bien que la fracture numérique se réduise à certains égards, puisque presque les deux tiers de la population mondiale utilisaient Internet en 2022, le niveau de maîtrise de l'information et des données varie selon les économies, ce qui met en évidence la nécessité d'une amélioration des compétences numériques (UIT, 2022).

De plus, des inégalités persistent entre les hommes et les femmes en ce qui concerne l'accès au numérique. Si, dans les régions où l'usage d'Internet est important, comme les Amériques et l'Europe, le niveau d'accès au numérique est à peu près le même pour les hommes et les femmes, il subsiste une différence d'environ 10 % entre les hommes et les femmes pour ce qui est de l'utilisation d'Internet dans les économies à faible revenu et à revenu intermédiaire de la tranche inférieure.

**(ii) Le commerce des services peut être plus inclusif**

Le modèle de croissance sectoriel est important pour la réduction de la pauvreté. La Banque mondiale (2014), par exemple, a constaté que la croissance dans les secteurs manufacturiers n'avait pas d'effet notable sur la réduction de la pauvreté mais qu'une augmentation de 1 % de la croissance du PIB due au secteur des services entraînait une réduction de la pauvreté d'environ 0,96 % et une réduction de 0,67 % lorsqu'elle était due à l'agriculture. Dans l'ensemble, cela indique que l'ouverture des services est à même de contribuer à la lutte contre la pauvreté car des données attestent que le commerce des services a des effets d'accroissement de la productivité (Fu, Wang et Yang, 2023 ; Nayyar, Hallward-Driemeier et Davies, 2021). A titre d'exemple, en Inde, la croissance tendancielle des services au cours de la période 1994-2005 est allée de pair avec une baisse d'environ 1,5 point du taux de pauvreté (Ghani et Kharas, 2010).

Des marchés des services plus ouverts et prévisibles sont essentiels non seulement pour la promotion du développement tiré par les services mais aussi pour l'amélioration de la participation des femmes et des MPME à l'économie. Les MPME et les entreprises appartenant

à des femmes sont déjà présentes principalement dans le secteur des services, et c'est là que des débouchés supplémentaires existent, en particulier par celles qui disposent d'un accès numérique (OCDE, 2021 ; Banque mondiale et OMC, 2020 ; OMC, 2016).

L'emploi des femmes s'est en grande partie déplacé vers les services au cours des dernières décennies (Banque mondiale et OMC, 2020) mais les coûts du commerce des services sont presque le double de ceux du commerce des marchandises. Comme ces coûts sont en grande partie dus à des obstacles liés aux politiques, une ouverture accrue des marchés de services au commerce pourrait générer des gains plus importants pour l'économie dans son ensemble et pour les femmes en particulier (OMC, 2019)

Parallèlement, en ce qui concerne les MPME, des marchés plus ouverts et prévisibles non seulement permettraient aux MPME déjà présentes dans le secteur de service de se développer plus facilement au niveau international, mais aussi pourraient contribuer à réduire les coûts de transport et de logistique et à favoriser la participation des MPME au commerce international des marchandises. Par exemple, la mise en œuvre de l'accord sur la réglementation intérieure dans le domaine des services, conclu en décembre 2021, dont l'objectif est d'accroître la transparence, la prévisibilité et efficacité des procédures d'autorisation pour les fournisseurs de services souhaitant s'établir sur des marchés étrangers, pourraient permettre aux MPME du secteur des services de se développer plus facilement au niveau international, étant donné que l'accès aux renseignements et des procédures contraignantes pèsent particulièrement lourdement sur ces entreprises. Les MPME pourraient tirer grandement parti d'une extension de la portée géographique de ces initiatives à de nouvelles parties.

**(iii) Il est essentiel de rendre le commerce des marchandises plus inclusif**

La coopération internationale concernant le commerce des marchandises, sous la forme de la pleine mise en œuvre de l'AFE de l'OMC ou des réductions multilatéralement négociées des droits de douane ou des mesures non tarifaires, pourrait permettre une participation accrue des économies moins avancées au commerce (voir la section précédente).

Certaines de ces mesures de coopération peuvent aussi contribuer à l'inclusion des entreprises ou des travailleurs. Les mesures non tarifaires, par exemple, sont particulièrement contraignantes pour les MPME, tout comme les prescriptions relatives aux renseignements nécessaires pour accéder aux marchés étrangers. On observe également que les MPME tirent plus parti que les grandes entreprises de l'amélioration de l'accès aux renseignements grâce à l'AFE (Fontagné, Orefice et Piermartini, 2020).

Les progrès des négociations sur l'agriculture menées à l'OMC contribueraient à un système commercial plus ouvert, équitable, prévisible et résilient, ainsi qu'à l'amélioration de la sécurité alimentaire, au développement économique, à la lutte contre la pauvreté et à la durabilité environnementale. Les négociations actuelles visent à forger un accord sur de nouvelles dispositions concernant la détention de stocks publics à des fins de sécurité alimentaire, la réduction du soutien interne ayant des effets de distorsion des échanges, y compris le soutien au coton, l'amélioration de l'accès aux marchés, un nouveau mécanisme de sauvegarde spéciale permettant aux pays en développement de faire face aux désorganisations des marchés, et le renforcement de la transparence, en particulier en ce qui concerne les restrictions à l'exportation des produits alimentaires et la concurrence à l'exportation, suite à l'adoption en décembre 2021 de la décision de Nairobi sur cette question.

Les politiques régissant le commerce des produits agricoles jouent un rôle essentiel dans l'incidence de la mondialisation sur la pauvreté. La création de nouveaux emplois et l'augmentation des salaires dans les secteurs permettant aux économies d'exporter des produits agricoles de manière concurrentielle peuvent être particulièrement bénéfiques pour les ménages à faible revenu en améliorant leurs perspectives d'emploi et leurs niveaux de revenu. En outre, un commerce des produits agricoles plus ouvert peut avoir une incidence positive sur les ménages les plus pauvres en influant sur les prix et la disponibilité des biens et services qu'ils consomment. Des modifications des politiques commerciales peuvent donc influencer sur l'abordabilité des produits alimentaires essentiels pour les ménages à faible revenu et peuvent aboutir à une amélioration de la sécurité alimentaire pour les pauvres (Huang *et al.*, 2007 ; Karim et Kirschke, 2003 ; Pyakuryal, Roy et Thapa, 2010). Il est intéressant de noter que des simulations portant sur des économies en développement d'Afrique, d'Asie et d'Amérique latine montrent que des réformes du commerce des produits agricoles génèrent une réduction de la pauvreté plus importante que ne le fait l'ouverture des secteurs non agricoles (Hertel et Keeney, 2009).

Malgré tout, l'ouverture du commerce agricole peut ne pas profiter à tous. Lorsque la Chine a accédé à l'OMC en 2001, par exemple, son accession a eu un impact net positif sur les ménages ruraux chinois moyens, mais certains types de produits agricoles ont vu leurs prix baisser et leurs importations augmenter, ce qui a eu des effets négatifs sur les producteurs nationaux (Huang *et al.*, 2007). De même, des données concernant le Mexique montrent que la libéralisation de l'agriculture par suite de l'Accord de libre-échange nord-américain (ALENA) de 1994 a entraîné une hausse du prix réel de grands produits agricoles d'exportation et une progression consécutive de l'emploi dans les filières agricoles d'exportation, mais qu'il y a eu une diminution du prix réel de grands produits agricoles importés, qui s'est

accompagnée d'une baisse de l'emploi dans les secteurs en concurrence avec les importations (Prina, 2015).

La réduction du soutien interne ayant des effets de distorsion des échanges, concentré dans quelques économies et généralement accordé à de grands producteurs, devrait aussi offrir de nouveaux débouchés de marché pour les producteurs à faible revenu, en particulier ceux des pays en développement qui n'ont pas bénéficié d'un tel soutien. La réduction de ces mesures libérerait aussi des ressources financières pour des programmes ciblés de protection sociale destinés aux producteurs à faible revenu, et, par là même, contribuerait à la réduction de la pauvreté.

L'ouverture des marchés agricoles peut profiter aux femmes. Dans certaines économies, une réorientation vers des produits non traditionnels et à plus forte valeur ajoutée, comme les produits horticoles, a été bénéfique pour les femmes et a permis de réduire les inégalités entre hommes et femmes dans les zones rurales. Cependant, dans l'ensemble, les femmes bénéficient en général davantage de la production à grande échelle destinée à l'exportation et de la transformation agro-industrielle que de la petite agriculture contractuelle (Maertens and Swinnen, 2012), l'ouverture du commerce agricole pouvant avoir autrement des effets ambigus sur les inégalités entre hommes et femmes. Les restrictions d'accès à la terre, auxquelles les petites agricultrices sont souvent confrontées, peuvent limiter leur capacité de saisir les possibilités offertes par l'ouverture du commerce des produits agricoles (García, Nyberg et Saadat, 2006 ; Hill et Vigneri, 2014). De plus, les femmes sont désavantagées par un accès restreint au crédit et des connaissances limitées en matière de commercialisation, qui sont essentiels à la modernisation technologique requise pour pouvoir soutenir efficacement la concurrence croissante des importations en provenance des marchés internationaux (IANGWE, 2011).

L'Accord de l'OMC sur les subventions à la pêche pourrait jouer un rôle crucial dans la réduction de la pauvreté en préservant les stocks de poissons, ce qui profiterait aux communautés de pêcheurs, en particulier dans les régions et pays pauvres où elles constituent une grande partie de la population. Da Rocha *et al.* (2017), par exemple, avancent des éléments indiquant qu'une réduction des subventions à la pêche a des effets positifs sur les stocks de poissons, entraînant une amélioration de la productivité et une diminution des inégalités entre les pêcheurs industriels et les petits pêcheurs.

Des données montrent que les structures tarifaires existantes défavorisent les femmes et les ménages ruraux et à faible revenu. Par exemple, les droits de douane auxquels les exportateurs indiens sont soumis sur les marchés de destination sont supérieurs pour les marchandises produites par des personnes appartenant aux groupes à faible revenu (Mendoza, Nayyar et Piermartini, 2018). De même, des données concernant

54 pays à faible revenu et à revenu intermédiaire montrent qu'en moyenne, à cause des droits de douane, les revenus réels des ménages dirigés par des femmes sont inférieurs de 0,6 points de pourcentage par rapport à ceux des ménages dirigés par des hommes. Ce sont les ménages dirigés par des femmes qui sont les plus durement frappés par les droits de douane parce qu'ils tirent une part plus faible de leur revenu des produits agricoles et consacrent une part plus grande de leur budget à ces produits, qui sont généralement assujettis à des droits élevés dans les pays en développement (Artuç *et al.*, 2021). Dans le même ordre d'idées, les secteurs à forte intensité de main-d'œuvre féminine, comme la production de denrées alimentaires, de boissons et de textiles et vêtements, sont des secteurs dans lesquels les intrants sont soumis à des droits de douane plus élevés, en moyenne. Du fait des droits plus élevés dans les secteurs dans lesquels de nombreuses femmes travaillent, les productrices payent leurs intrants plus cher et se heurtent à des restrictions plus importantes pour exporter que les producteurs. Cela pénalise les femmes en tant que consommatrices et en tant que productrices. Qui plus est, ces secteurs sont également soumis à une charge disproportionnée de mesures non tarifaires (Banque mondiale et OMC, 2020).

Les données indiquent clairement pour quelles raisons la réduction des coûts du commerce des biens produits par les travailleurs ruraux à faible revenu et les femmes exige un effort de coopération internationale mais des recherches supplémentaires sont nécessaires pour évaluer les effets sur l'équilibre global de la suppression de cette disparité d'accès aux marchés internationaux et pour déterminer si cela contribuerait à réduire les inégalités de revenus. En effet, la réduction des droits de douane pourrait aider les ménages à faible revenu en tant qu'exportateurs et consommateurs d'intrants et de produits finals (dans la mesure où ils consomment certains de ces produits) mais elle pourrait les pénaliser en tant que producteurs lorsqu'ils sont en concurrence avec des importations.

#### **(iv) Les initiatives horizontales peuvent appuyer l'inclusion dans le commerce**

Les discussions sur la manière de faciliter les échanges spécifiquement pour les MPME ou les entreprises appartenant à des femmes relèvent de divers comités et diverses initiatives à l'OMC. Par exemple, il en était fait mention dans l'Accord antidumping et l'Accord sur les subventions et les mesures compensatoires (Accord SMC) de l'OMC, dans l'Accord plurilatéral sur les marchés publics et dans le Programme de travail de 1998 sur le commerce électronique et le Programme de travail sur les petites économies. Parmi les autres activités pertinentes figure l'initiative Aide pour le commerce menée par l'OMC, qui a intégré progressivement et de manière croissante la dimension du genre dans les objectifs des projets soutenus (Banque mondiale et OMC, 2020).

De plus, le Groupe de travail informel sur les micro, petites et moyennes entreprises et le Groupe de travail

informel sur le commerce et l'égalité des genres, qui ont tous deux été établis en marge de la onzième Conférence ministérielle de l'OMC (CM11) à Buenos Aires en 2017, rassemblent des Membres de l'OMC partageant les mêmes idées afin qu'ils étudient les bonnes pratiques de facilitation des échanges à l'intention des MPME et des entreprises appartenant à des femmes, et élaborent des recommandations concernant les mesures à prendre. On peut citer par exemple l'ensemble de recommandations et de déclarations sur les MPME de 2020, révisé en 2021 (OMC, 2021d), qui appuie la mise en œuvre de l'Accord sur la facilitation des échanges (annexe 3), et la Décision de 2019 sur la base de données intégrée, qui concerne la fourniture automatisée de renseignements à la Base de données intégrée de l'OMC dans le but d'accroître l'accès aux renseignements (annexe 5).

Ces initiatives fournissent aussi un cadre pour l'examen de nouvelles questions par les Membres de l'OMC avant qu'elles soient soulevées formellement aux comités de l'OMC. Par exemple, le Groupe de travail informel sur les MPME de l'OMC continue de discuter des difficultés d'accès des MPME commerce numérique, y compris l'état de préparation des MPME à la cybersécurité, la normalisation de la numérisation du commerce et les guichets (ou points d'accès) uniques permettant d'accéder aux renseignements commerciaux. De telles recommandations seront essentielles si l'on veut renforcer le caractère inclusif de l'environnement commercial international et elles devraient figurer parmi les sujets de discussion à l'OMC.

Les accords commerciaux régionaux (ACR) sont parfois considérés comme un laboratoire où de nouveaux types de dispositions sont conçus pour surmonter différentes difficultés. Un nombre croissant d'ACR reconnaissent la nécessité de lutter contre la pauvreté ou d'inscrire parmi leurs objectifs l'éradication de la pauvreté.<sup>33</sup> Plusieurs accords indiquent aussi que la lutte contre la pauvreté est un domaine de coopération.<sup>34</sup> Seuls un petit nombre d'ACR font directement référence à la lutte contre les inégalités<sup>35</sup>, en particulier les inégalités régionales.<sup>36</sup> Parallèlement, plus de 250 ACR comprennent des dispositions qui se rapportent explicitement à certains des aspects de l'inclusion, y compris l'égalité des genres, les droits humains et les droits du travail (Monteiro, 2021a).

Les dispositions des ACR sont notoirement hétérogènes et les dispositions relatives à l'inclusion ne font pas exception. Bon nombre des dispositions relatives à l'inclusion encouragent les activités de coopération mais d'autres établissent des disciplines ou des exemptions spécifiques en matière d'égalité des conditions. Des dispositions relativement courantes en matière d'inclusion sociale exigent des parties aux ACR qu'elles appliquent effectivement et, dans certains cas, adoptent et améliorent les normes du travail (Raess et Sari, 2020). Certaines dispositions détaillées sur l'inclusion, relativement récentes, ciblent spécifiquement

des groupes de personnes souvent vulnérables ou marginalisées, tels que les peuples autochtones, les personnes handicapées et les femmes. D'autres ciblent spécifiquement les entreprises, afin, par exemple, de promouvoir la responsabilité sociale des entreprises (Monteiro, 2021b), d'améliorer l'accès des MPME aux renseignements relatifs au commerce ou d'exempter les MPME et/ou les programmes visant à les soutenir d'obligations commerciales spécifiques énoncées dans l'ACR (Monteiro, 2016).

Tant le Groupe de travail informel sur les MPME de l'OMC que le Groupe de travail informel sur le commerce et l'égalité des genres ont soigneusement examiné les références à ces sujets dans les ACR. Plus de la moitié des ACR notifiés à l'OMC jusqu'en 2021 contiennent des dispositions relatives aux MPME, allant de dispositions sur la coopération à des chapitres entiers consacrés aux MPME, qui ont pour objectif le développement des entreprises et leur accès aux renseignements sur les réglementations<sup>37</sup>; une augmentation analogue a été observée en ce qui concerne les dispositions relatives à l'égalité des genres.

**(v) Les organisations internationales peuvent promouvoir davantage l'inclusion dans le commerce**

Alors que tous les Membres de l'OMC se sont engagés à défendre un ensemble restreint mais essentiel de normes «fondamentales» du travail universellement reconnues, comme l'établit explicitement la Déclaration ministérielle de l'OMC de Singapour en 1996 (OMC, 1996), il a été reconnu que l'Organisation internationale du travail (OIT) était l'organe compétent pour négocier et faire respecter ces normes. Les conventions et recommandations de l'OIT établissent des normes du travail mondialement reconnues qui englobent un large éventail de droits du travail, dont la liberté d'association, le droit d'organisation et de négociation collective, l'abolition du travail forcé, l'abolition du travail des enfants, l'interdiction de toute forme de discrimination, la promotion d'un milieu de travail sûr et salubre et la défense de l'égalité de rémunération (OIT, 2021). Les conventions établissent un cadre permettant de protéger les droits des travailleurs et de promouvoir des conditions de travail décentes partout dans le monde.

C'est avant tout à l'OIT et à l'OCDE qu'incombe la tâche d'établir des lignes directrices relatives aux droits du travail et à la conduite responsable des entreprises à l'intention des entreprises multinationales. La Déclaration de principes tripartite sur les entreprises multinationales et la politique sociale de l'OIT souligne qu'il est important que les entreprises multinationales exercent leurs activités de manière responsable et positive et apportent leur contribution aux économies et aux sociétés dans lesquelles elles opèrent; elle souligne l'importance de la liberté d'association, du droit d'organisation et de négociation collective et de l'instauration d'un milieu de travail sûr et salubre (OIT, 2022). Les Principes directeurs de l'OCDE à l'intention des entreprises

multinationales établissent un cadre pour la conduite responsable des entreprises, en mettant l'accent sur le devoir de diligence. Ils préconisent l'identification, la prévention et l'atténuation proactives des impacts négatifs potentiels dans l'ensemble des activités et des chaînes d'approvisionnement, ce qui favoriserait la transparence et l'harmonisation avec les normes internationales pour une croissance durable et inclusive (OCDE, 2018). Des données récentes montrent que les normes d'approvisionnement responsable imposées par les entreprises multinationales à leurs fournisseurs au Costa Rica ont entraîné des gains pour le tiers environ des travailleurs à bas salaire employé par les fournisseurs visés ex ante, mais ont nui à la majorité des travailleurs à bas salaire en raison des effets indirects sur leur salaire et sur les prix intérieurs (Alfaro-Ureña *et al.*, 2022). Cela montre que des données empiriques supplémentaires sur les effets de ces principes directeurs sont nécessaires.

L'OCDE a pris des initiatives pour relever les défis nouveaux que posent les entreprises innovantes et très productives, qui, souvent, dépendent fortement d'actifs incorporels. Ces entreprises dites «superstar» ont exploité les lacunes des réglementations fiscales internationales pour transférer des profits vers des régions où la fiscalité est faible, ce qui a engendré des problèmes d'équité fiscale et de disparité économique, et peuvent tirer parti de leur position dominante relative sur les marchés où elles exercent leurs activités, fonctionnant selon le principe «le gagnant rafle tout», sur lesquels un petit nombre d'entreprises s'adjugent des parts de marché toujours plus importantes, ce qui a des conséquences positives sur leur rentabilité (Dorn, 2021). Face à cela, depuis juin 2023, quelque 143 économies collaborent, dans le cadre du Projet OCDE/G20 sur l'érosion de la base d'imposition et le transfert de bénéfices (BEPS), sur la mise en œuvre de 15 mesures destinées à lutter contre l'évasion fiscale, à améliorer la cohérence des règles fiscales internationales et à garantir un environnement fiscal plus transparent (OCDE, 2023b). L'OCDE a aussi dirigé des recherches approfondies sur la concurrence dans l'économie numérique. Parmi les principaux enseignements figurent l'importance des initiatives favorisant la portabilité et l'interopérabilité des données pour la promotion de la transparence, des restrictions qui limitent le type d'activités qu'une entreprise peut exercer, englobant des obligations en matière de non-discrimination, pour la lutte contre les pratiques anticoncurrentielles sur les plates-formes numériques, et des mesures correctives du côté de la demande, comme le renforcement de l'information des consommateurs, les outils de comparaison et la promotion de la portabilité des données, pour la résolution des problèmes sur les marchés numériques.

Certes, les initiatives de l'OCDE fournissent un plan détaillé pour faire face aux problèmes spécifiques que posent les entreprises «superstar», mais il est important de continuer à améliorer ces stratégies et de renforcer la coopération internationale pour garantir l'équité fiscale

et une concurrence saine et limiter les ramifications mondiales de la domination des entreprises « superstar ».

Enfin, à l'autre extrémité, des organisations internationales ont lancé des programmes visant à soutenir la participation des MPME au commerce numérique. Par exemple, le programme E-solutions de l'ITC<sup>38</sup> facilite le commerce en ligne pour les MPME en créant une structure de technologie et de services commune, qui permet de réduire les coûts d'exportation, de gérer les paiements à l'étranger et d'assurer la promotion sur les marchés étrangers. Le programme aide aussi à établir des structures juridiques et logistiques internationales visant à réduire au minimum les obstacles au commerce électronique.

L'OMC, en collaboration avec le Forum économique mondial et la plate-forme électronique du commerce mondial, a lancé en 2017 l'initiative « Enabling E-commerce », qui vise à combler l'écart entre la politique et la pratique mondiales en matière de commerce électronique. L'Union postale universelle (UPU) a, quant à elle, mis en œuvre le programme « Easy Export »<sup>39</sup>, qui tire parti de l'infrastructure postale nationale pour développer un service d'exportation simplifié et harmonisé pour les MPME. Pour remédier aux problèmes d'accès à l'information auxquels les MPME sont souvent confrontées, plusieurs organisations internationales, dont l'OMC, la CNUCED et la Banque mondiale, ont également lancé des initiatives destinées à améliorer l'accès aux renseignements relatifs au commerce. Plusieurs organisations internationales ont aussi des programmes visant à accroître la capacité et l'infrastructure de production des MPME.

#### **(vi) Les politiques nationales sont essentielles pour la promotion de l'inclusion dans le commerce**

Des politiques nationales sont nécessaires pour stimuler la productivité et renforcer le potentiel de croissance afin que les pauvres, les femmes et les MPME puissent exploiter les possibilités offertes par le commerce numérique ou l'ouverture des services ou des marchés agricoles. Elles sont aussi nécessaires pour traiter les frictions d'ajustement et compenser les pertes, afin que les gains du commerce soient répartis de manière égale à l'intérieur des économies.

Dans certaines économies, les ménages à faible revenu, les femmes et les MPME se heurtent à des obstacles à leur participation au commerce « à l'intérieur des frontières », comme un accès limité au financement, à l'éducation et à la technologie. Pour que les femmes puissent profiter pleinement des avantages potentiels du commerce, il faut que les obstacles qui les freinent soient levés et que des politiques appropriées visant à faire face aux coûts d'ajustement soient mises en place (Banque mondiale et OMC, 2020). L'absence de concurrence dans le secteur de la distribution et les frais de transport intérieur élevés peuvent fortement limiter la mesure dans laquelle les avantages du commerce profitent aux ménages à faible

revenu. Bien souvent, les populations pauvres vivent dans des zones rurales, loin des ports, de sorte que les frais de transport et les obstacles à l'accès aux marchés peuvent les impacter fortement : si les frais de transport intérieur sont élevés, seule une partie de l'évolution avantageuse des prix que le commerce peut induire pourra revenir à ces populations. Si la concurrence est imparfaite dans les branches de production nationales, les modifications tarifaires peuvent être absorbées par des marges bénéficiaires ou des majorations (Goldberg et Larson, 2002).

Les données disponibles sur l'efficacité des politiques d'ajustement donnent à penser qu'il n'y a pas de solution toute faite pour réduire les coûts d'ajustement liés au commerce (Bacchetta, Milet et Monteiro, 2019 ; Pavcnik, 2017 ; OMC, 2017). Lorsque de tels programmes sont bien conçus, ils peuvent contribuer à un processus d'ajustement du commerce plus efficace et plus durable sur le plan social et aider à surmonter la résistance à l'ouverture du commerce. Par exemple, les données relatives au modèle danois de flexisécurité<sup>40</sup> permet de penser que des programmes bien conçus peuvent en fait faciliter l'ajustement et atténuer les inquiétudes des travailleurs au sujet du commerce et du changement technologique.

Les politiques générales d'ajustement, qui visent à traiter les problèmes d'ajustement indépendamment de leur cause, se révèlent plus adéquates que les politiques spécifiques d'ajustement commercial pour ce qui est de faciliter l'ajustement des travailleurs au commerce en présence de CVM (OMC, 2017). En présence de CVM, les politiques générales d'ajustement ont l'avantage de pouvoir aussi aider les travailleurs des entreprises qui sont indirectement affectées par le commerce mais ne peuvent bénéficier d'une aide spécifique à l'ajustement en raison de critères de taille ou de la difficulté d'établir un lien de causalité clair entre le choc commercial et l'effet négatif sur l'entreprise.

Plus généralement, les politiques d'ajustement non spécifiques aident aussi les travailleurs affectés par l'évolution technologique et d'autres chocs qui induisent des processus d'ajustement analogues à ceux que le commerce induit et difficilement dissociables de ces derniers.

En outre, l'augmentation de la demande de compétences peut encourager le perfectionnement des compétences et peut, par là même, améliorer les revenus et perspectives des travailleurs. Cependant, une réponse rapide impliquant l'offre de compétences est indispensable si l'on veut obtenir ces gains et les effets de répartition du commerce. Des recherches récentes sont parvenues à la conclusion que les frictions et obstacles qui empêchent un ajustement efficace de l'économie après un choc commercial, y compris l'inadéquation des compétences, les distorsions des politiques qui limitent les capacités d'embauche des entreprises et les problèmes de mobilité

géographique qui empêchent les travailleurs ou les capitaux de changer de région, ont tendance à être bien plus importants que ne le donnaient à penser des études précédentes et sont particulièrement grands dans les économies en développement. Les effets négatifs de ces frictions sont supportés de manière disproportionnée par les travailleurs dans les tranches basse ou intermédiaire de la distribution des salaires. Cela entraîne l'apparition de coûts d'ajustement du commerce à court et moyen termes, sous la forme du chômage et de la baisse des salaires, qui aggravent les effets de distribution du commerce.

L'ouverture du commerce devrait s'accompagner de politiques permettant efficacement de faciliter l'ajustement, y compris des politiques visant l'accroissement des compétences. Les politiques du marché du travail passives (telles que les programmes de soutien des revenus et d'assurance sociale) et les politiques du marché du travail actives (telles que l'aide à la recherche et la formation) devraient cibler les régions les plus touchées, vu que les effets du commerce varient considérablement selon les régions et que la mobilité interrégionale de la main-d'œuvre est relativement limitée dans un grand nombre d'économies en développement. Ces politiques du marché du travail devraient tenir compte du fait qu'une très grande partie de la main-d'œuvre dans les pays en développement est employée dans le secteur informel – l'emploi informel représente 89% de l'emploi total dans les économies à faible revenu, 81,6% dans les économies à revenu intermédiaire de la tranche inférieure, contre 49,7% dans les économies à revenu intermédiaire de la tranche supérieure, et 15,9% dans les économies à revenu élevé (OCDE, 2023) – et que l'emploi informel est une importante marge d'ajustement aux chocs commerciaux. Vu que des entreprises formelles pourraient embaucher des travailleurs informels après l'ouverture du commerce, il est nécessaire de mener des inspections efficaces du travail et de faire respecter les réglementations en vigueur.

Enfin, il est important de reconnaître que les entreprises, les consommateurs, les associations de travailleurs informels et les organisations non gouvernementales doivent aussi participer à l'élaboration des politiques, ainsi qu'à la conception et à la supervision des mécanismes d'application, afin que la participation au commerce et aux CVM contribue à la création de meilleurs emplois.

Il faut aussi des politiques nationales qui vont au-delà des politiques du marché du travail. Des politiques et mesures macroéconomiques de qualité qui soutiennent la compétitivité et la croissance de la productivité sont essentielles pour que les travailleurs déplacés aient de nouvelles perspectives. Les systèmes d'éducation doivent préparer les travailleurs à s'adapter à l'évolution des exigences du marché du travail moderne et les politiques dans des domaines tels que le logement, le crédit et les infrastructures doivent faciliter la mobilité. Des mesures destinées à revigorer des communautés durement touchées par des chocs commerciaux pourraient aussi

être envisagées. Il est essentiel de traiter rapidement et complètement la désagrégation sociale car ses effets risquent sinon de s'installer dans la communauté, avec des résultats plus graves et durables.

## 5. Conclusions

Le commerce a été un grand moteur de la convergence économique mondiale et de la réduction de la pauvreté. Cependant, pour certaines régions, comme l'Afrique subsaharienne, les progrès ont été plus lents, en partie parce que la croissance du commerce y a été limitée, contrairement à ce qui s'est produit en Asie de l'Est et en Europe orientale qui ont connu une croissance soutenue tirée par les exportations. Le commerce a aussi influé sur les résultats en matière de distribution dans les pays mais son incidence sur le marché du travail et les inégalités a été très différente selon les pays, ce qui met plus en cause l'absence de politiques nationales adéquates d'accompagnement du processus de mondialisation que le processus lui-même. Les inégalités entre les régions, en particulier, ont augmenté dans un certain nombre d'économies avancées car les pertes d'emplois causées par la concurrence des importations et, plus encore, par les évolutions technologiques, se sont généralement concentrées dans certains secteurs et certaines régions et ont trop souvent été durables. Dans certaines économies avancées, les pertes d'emploi et l'accroissement des inégalités ont alimenté un discours antimondialisation de plus en plus virulent et le recours croissant à des mesures unilatérales destinées à soutenir les industries nationales et à rapatrier les emplois du secteur manufacturier.

Ce chapitre montre que la fragmentation risque de réduire le bien-être mondial et de favoriser la divergence économique et qu'il est improbable qu'elle réduise notablement la pauvreté et les inégalités et soutienne l'emploi dans le secteur manufacturier. Même s'il est possible que quelques économies puissent bénéficier d'un détournement des flux commerciaux au détriment des partenaires commerciaux actuels, la plupart seront perdantes. Des études montrent que, au lieu de la convergence des PIB qu'elles ont connue au cours des dernières décennies, les économies en développement subiraient une divergence accrue par rapport au monde développé, avec des pertes de PIB plus élevées dans l'absolu, et un creusement de l'écart entre les PIB. Mais ce sont probablement les PMA qui souffriraient le plus. Parallèlement, les travailleurs vulnérables dans les secteurs tributaires des exportations seraient affectés par les perturbations du marché du travail, tandis que les ménages à faible revenu, qui consacrent une grande partie de leurs revenus aux biens et services échangeables, auraient à assumer la charge de prix plus élevés résultant des obstacles au commerce. En outre, il est plus que probable que la fragmentation ne permettrait pas le rapatriement des emplois du secteur manufacturier dans

les économies avancées, compte tenu du renforcement de la tendance à l'automatisation. De plus, dans la nouvelle ère numérique, le développement des industries nationales s'accompagne d'un accroissement de la demande de travailleurs possédant des compétences qui diffèrent considérablement de celles dont avaient besoin les industries qui ont pâti de la concurrence des importations ces vingt dernières années. L'automatisation et la numérisation des processus de production se poursuivront car elles accroissent la productivité, permettent aux entreprises de rester compétitives sur les marchés internationaux, améliorent la qualité des produits et offrent plus de flexibilité pour s'adapter aux changements sur le marché.

Ce chapitre démontre que la «remondialisation», ancrée dans la coopération commerciale sous les auspices de l'OMC, serait la voie la plus efficace vers une croissance inclusive. La mise en place d'un système commercial multilatéral renforcé appuierait l'inclusion en facilitant une industrialisation tirée par les CVM et une croissance tirée par les services. La croissance du commerce des services, et en particulier des services fournis par voie numérique, nécessite la conclusion d'accords sur la réglementation intérieure dans le domaine des services, le commerce électronique et la facilitation de l'investissement – des questions qui ont toutes considérablement progressé à l'OMC. Les Membres de l'OMC peuvent contribuer à promouvoir un système commercial mondial plus inclusif

en négociant de nouvelles accessions, en étendant leurs engagements, en actualisant les règles commerciales au niveau multilatéral et en travaillant avec d'autres organisations internationales pour faire en sorte que le nombre de personnes bénéficiant du commerce mondial augmente. La numérisation du commerce pourrait offrir des possibilités nouvelles aux économies qui ont jusqu'à présent été laissées de côté en leur permettant de surmonter certains des obstacles au commerce les plus importants auxquels elles sont confrontées, comme les coûts du transport et les désavantages institutionnels. Elle offrirait également des possibilités nouvelles aux petites entreprises, aux personnes vivant dans des régions reculées et aux femmes. Le commerce numérique permet aux personnes partout dans le monde d'accéder directement aux marchés internationaux et de fournir leurs services même s'il n'existe plus d'industrie dans leur pays. Il faudrait toutefois que la promotion d'une coopération internationale accrue s'accompagne de politiques nationales car elles jouent un rôle important en aidant à rendre la mondialisation plus inclusive.

## Notes

1. Comme le montrent les rapports semestriels de suivi du commerce de l'OMC, on a observé une augmentation de la mise en œuvre de restrictions à l'exportation ces dernières années, à l'origine dans le contexte de la pandémie de COVID-19, puis en réponse à la guerre en Ukraine ainsi qu'à la crise de la sécurité alimentaire qui en a résulté.
2. Voir Bacchetta *et al.* (2021) pour une revue de littérature approfondie sur la relation entre commerce et croissance économique.
3. Il existe de très nombreuses définitions des MPME, pouvant inclure le niveau de l'emploi, la branche de production, les recettes ou les actifs.
4. Il convient de noter que la plupart des données relatives à l'effet du commerce sur le comportement du marché du travail concernent le commerce des marchandises.
5. Par exemple, Feenstra, Ma et Xu (2017) constatent que les marchés du travail des États-Unis exposés à la concurrence des importations ont suivi des tendances similaires à celles des marchés non exposés, en raison des possibilités d'exportation ou de l'accès à des intrants moins chers.
6. Un certain nombre de mécanismes peuvent expliquer la façon dont le commerce pourrait contribuer à l'augmentation de la prime de qualification (OIT et OMC, 2017).
7. Deux études montrent que la participation aux CVM réduit davantage la part du travail dans les pays émergents que dans les pays avancés (Dao, Das et Koczan, 2020 ; Dreger, et Holtemöller, 2023). Elles affirment que ce résultat s'explique principalement par les retombées technologiques et l'augmentation concomitante de l'intensité capitalistique.
8. Voir le chapitre A pour la définition des termes "fragmentation" et "remondialisation".
9. Plusieurs études ont examiné les effets négatifs de divers scénarios de fragmentation sur la croissance économique et le commerce, qui affectent les économies de différentes manières (Bolhuis, Chen et Kett, 2023 ; Freund *et al.*, 2018 ; Goes et Bekkers, 2022 ; FMI, 2022 ; Ossa, 2014 ; Ulate, Vasquez et Zarate, 2023).
10. Dans ce scénario, l'hypothèse est que tous les Membres de l'OMC retireraient les engagements tarifaires pris dans tous les accords commerciaux bilatéraux/régionaux existants ainsi que dans le cadre de régimes préférentiels unilatéraux, avec une augmentation de 3% du coût des services échangés. En l'absence d'engagements tarifaires pris dans le cadre d'accords commerciaux régionaux et de préférences unilatérales comme le Système généralisé de préférences, les Membres de l'OMC reviendraient effectivement aux droits NPF, ce qui supposerait une augmentation de 40% des droits moyens mondiaux, qui passeraient de 2,7% à 3,8%.

11. La fermeture des CVM pourraient avoir des effets plus défavorables sur le bien-être que la seule interruption du commerce de biens finals pour tous les pays. De même, l'interruption d'un type de commerce engendre des pertes de bien-être plus importantes que l'interruption des deux types avec un passage à l'autarcie. Cela peut refléter la mesure dans laquelle le commerce des biens intermédiaires et le commerce des biens finals peuvent se remplacer ou se compléter mutuellement. Le coût du bien-être associé à la fermeture des CVM est plus élevé dans un monde où des produits finis sont échangés, ce qui indique que la valeur du commerce des intrants pourrait être plus importante si le commerce des produits finis était permis, et inversement, de sorte qu'il existe des complémentarités entre les deux types de commerce (Eppinger *et al.*, 2021).
12. De même, il a été constaté que les pertes de bien-être résultant des obstacles temporaires au commerce des intrants importés étaient deux fois plus élevées dans un monde où les chaînes d'approvisionnement mondiales sont plus solidement établies (Erbahar et Zi, 2017).
13. Bien que les tensions commerciales entre la Chine et les États-Unis aient quelques effets positifs pour certaines branches de production nationales des États-Unis, les effets négatifs liés au renchérissement des intrants et à l'institution de droits à titre de rétorsion l'emportent (Flaen et Pierce, 2019). Cela a contribué à une perte globale de PIB, avec des pertes pour les consommateurs des États-Unis qui sont supérieures aux gains des producteurs des États-Unis et aux recettes tarifaires (Fajgelbaum *et al.*, 2019). L'impact négatif sur le PIB reflète également un ralentissement de la croissance des exportations des États-Unis, non seulement vers la Chine mais aussi vers d'autres marchés, en raison des mesures de rétorsion adoptées par d'autres économies (Handley, Kamal et Monarch, 2020).
14. Voir Aguiar *et al.* (2019) pour une description technique du Modèle du commerce mondial de l'OMC, modèle d'équilibre général calculable dynamique récursif.
15. Plusieurs études ont modélisé les possibles effets macro-économiques de la sortie du Royaume-Uni de l'Union européenne dans différents scénarios. On observe le plus faible impact négatif sur le PIB du Royaume-Uni dans les scénarios où il est supposé que l'accès du Royaume-Uni au Marché unique de l'Union européenne est limité au minimum. Inversement, dans les scénarios où sont introduits des obstacles à l'accès au Marché unique, les effets sont les plus préjudiciables. Dans le scénario le plus défavorable, où aucun nouvel accord commercial ne remplace l'accès au marché unique, on estime que l'impact négatif à long terme se traduirait par une contraction du PIB du Royaume-Uni comprise entre 2,6 % et 8,7 %, alors que l'effet sur le PIB de l'Union européenne (UE-27) serait de 2,7 à 7,6 % inférieur. Les différents États membres de l'Union européenne ne seraient toutefois pas affectés de la même manière : l'Irlande, le Luxembourg et Malte seraient les plus touchés du fait de leurs liens économiques plus étroits avec le Royaume-Uni (Mathieu, 2020).
16. De même, une analyse récente indique que les droits antidumping favorisent la croissance de l'emploi dans les industries protégées en restreignant les importations et en augmentant les prix, mais entravent la croissance de l'emploi dans les industries en aval parce qu'ils font grimper les coûts de production (Bown *et al.*, 2023).
17. La relation entre la concurrence des importations et les PME est complexe ; elle est fonction de divers facteurs tels que l'industrie, les conditions du marché et le paysage concurrentiel. Certaines études montrent que l'impact de la concurrence des importations sur la sortie des entreprises est relativement plus important pour les PME que pour les grandes entreprises (Colantone, Coucke et Sleuwaegen, 2015).
18. Les PME font généralement face à des coûts du commerce plus élevés que les grandes entreprises parce qu'elles ne sont pas en mesure de profiter des économies d'échelle qui réduisent les coûts fixes, ce qui implique que les coûts unitaires du commerce et du transport sont plus élevés (OMC, 2016). Les MPME disposent également de ressources plus limitées et rencontrent des difficultés pour accéder aux renseignements, aux compétences et au financement du commerce (ITC, 2020).
19. L'indice des coûts du commerce de l'OMC montre que les coûts d'exportation des produits des secteurs employant relativement plus de femmes sont supérieurs à ceux des secteurs employant majoritairement des hommes.
20. Par exemple, la croissance des exportations du Viet Nam dans les secteurs visés par les droits de douane imposés par les États-Unis aux produits chinois a non seulement créé des possibilités d'emploi mais a également entraîné des gains salariaux, en particulier pour les femmes (Rotunno *et al.*, 2023).
21. Par exemple, dans certaines économies comme le Sénégal, la mise en conformité avec les normes de qualité requises sur les marchés d'importation, y compris les normes sanitaires et phytosanitaires, est un obstacle majeur aux exportations (Mbaye *et al.*, 2022).
22. Calculs de l'OMC sur la base des renseignements de la base de données de l'OMC sur les coûts du commerce disponibles à l'adresse suivante : <http://tradecosts.wto.org/>.
23. Il existe une littérature abondante sur l'incidence positive des technologies numériques et du commerce électronique sur la croissance économique, y compris pour les économies en développement (Humphrey *et al.*, 2003 ; Myovella, Karacuka et Haucap, 2020 ; Odedra-Straub, 2003 ; Vinaja, 2003 ; Zatonatska, 2018), sur la participation aux CVM (Dethine, Enjolras et Monticolo, 2020), sur l'innovation, la compétitivité et la productivité des entreprises (Lee et Falahat, 2019) et sur l'emploi (Avom, Dadeignon et Igue, 2021).
24. Voir <https://goingdigital.oecd.org/fr/indikator/73>.
25. Voir également <https://unctad.org/data-visualization/global-foreign-direct-investment-flows-over-last-30-years>.
26. Voir [https://www.wto.org/english/french/tratop\\_fe/invfac\\_public\\_fe/factsheet\\_ifd.pdf](https://www.wto.org/english/french/tratop_fe/invfac_public_fe/factsheet_ifd.pdf).
27. Les sept organisations internationales sont le Centre du commerce international (ITC) ; l'Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE) ; la Conférence des Nations Unies sur le commerce et le développement (CNUCED) ; la Commission économique des Nations Unies pour l'Afrique (CEA) ; le Groupe de la Banque mondiale ; la Banque interaméricaine de développement (BID) ; et le Forum économique mondial (WEF).
28. Les accords commerciaux approfondis sont ceux qui concernent des domaines d'action autres que le commerce, comme l'investissement, l'environnement, le travail ou les micro, petites et moyennes entreprises (OMC, 2011).
29. L'étude de l'OMC analyse les déterminants des coûts du commerce en utilisant les données relatives à la période 2014-2018. La connectivité numérique est mesurée comme étant le nombre d'abonnements actifs à la large bande mobile par habitant (données publiées par l'Union internationale des télécommunications), en prenant le minimum entre l'importateur et l'exportateur. L'ouverture de la réglementation du commerce numérique est mesurée comme étant la composante « infrastructure et connectivité » de l'indice de restrictivité des échanges de

services numériques (données publiées par l'OCDE). Les coûts du commerce en équilibre partiel sont estimés à partir de données portant sur 61 économies et provenant de la base de données TiVA de l'OCDE pour 2021, suivant la méthode proposée par Egger *et al.* (2021).

30. Voir <https://www.itu.int/fr/ITU-D/Statistics/Pages/intlcoop/partnership/default.aspx>.
31. Pour un examen des données sur la complémentarité entre les ACR et le multilatéralisme, voir (OMC, 2011).
32. Calculs de l'OMC selon la méthode de l'OMC décrite à l'adresse suivante : <http://tradecosts.wto.org> sur les données du GTAP.
33. Voir, par exemple, l'ACR entre le Costa Rica et le Pérou et l'ACR entre l'Union européenne et la Communauté économique des États de l'Afrique de l'Ouest (CEDEAO).
34. Voir par exemple l'ACR entre l'Union européenne et le Viet Nam.
35. Voir par exemple l'ACR entre l'Union européenne et l'Amérique centrale et l'ACR entre l'Australie et le Pérou.
36. Voir par exemple l'ACR entre le Brésil et le Pérou.
37. Voir le document officiel de l'OMC portant la cote INF/MSME/6/Rev.3, disponible à l'adresse <https://docs.wto.org/dol2festaff/Pages/SS/directdoc.aspx?filename=r:/INF/MSME/W6R3.pdf&Open=True>.
38. Voir <https://intracen.org/fr/node/155301>.
39. Voir <https://www.upu.int/fr/Solutions-postales/Renforcement-des-capacit%C3%A9s/Easy-Export>
40. Voir <https://www.star.dk/en/about-the-danish-agency-for-labour-market-and-recruitment/flexicurity/>.